



2018

metropole.nantes.fr

Rapport des **Délégués** de **Services Publics**

Rapport des délégataires – Exercice 2018

Sommaire

- Société Nantaise de Fourrière Automobile.....page 5
Délégation de la fourrière automobile
- ACCOORD.....page 21
Délégation des accueils de loisirs et séjours de vacances
- Nantes métropole Gestion des Equipements (NGE).....page 82
Délégation du Centre de Loisirs du Petit Port



Exercice 2018

**Délégation
de la Fourrière
Automobile Municipale**

**Société Nantaise de
Fourrière Automobile
(SNFA)**

Sommaire

1- Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

1.2 Caractéristiques du service délégué

2- Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

2.2 Le compte rendu bilantiel

3- L'analyse de la qualité du service

4- Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

4.2 Le suivi des obligations de service public

5- Annexes

1- Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Exploitation de la fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
Nature de la convention	Délégation de Service Public
Date signature de la convention	24 octobre 2013
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} janvier 2014
Echéance de la convention	31 décembre 2021
Durée de la convention	8 années
Dénomination sociale du délégataire	Société Nantaise de Fourrière Automobile
Coordonnées	28 rue de la Dutée 44 803 Saint Herblain Tél : 02.28.27.07.60
Organigramme nominatif des dirigeants	Gérant : Fabrice LEPOUTRE
Répartition du capital social	Les parts sont détenues à 100% par la société : Effia Stationnement

1.2 Caractéristiques du service délégué

Les services fournis	Exploitation d'une fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes, fonctionnant : Tous les jours 24h/24 et 7j/7: enlèvement, gardiennage et restitution de véhicules
Les tarifs des services fournis	Les nouveaux tarifs maxima des frais de fourrière ont été fixés dans un arrêté publié au Journal officiel du 10 aout 2017. les montants maxima des frais de fourrière pour les voitures particulières sont les suivants : - immobilisation matérielle : 7,60 euros, - opérations préalables à la mise en fourrière : 15,20 euros, - enlèvement : 117,50 euros (contre 116,81 euros auparavant), - garde journalière : 6,23 euros (contre 6,19 euros auparavant), - expertise : 61 euros. Ci-joint en annexe 1, la totalité des tarifs 2017.
Les installations	La Ville met à disposition du délégataire, le terrain nécessaire à l'exploitation du service délégué situé : 28 rue de la Dutée à Saint-Herblain. Ce terrain est d'une surface de 6 297 m² et se compose d'un hangar de 1 415 m², dont 215 m² de bureaux sur 2 niveaux. Ce terrain est clôturé et muni d'un dispositif de vidéosurveillance, de détection d'intrusion, d'un séparateur d'hydrocarbures.
Le partage des charges entre le délégataire et le délégant	Comme indiqué précédemment, la Ville met à disposition du délégataire, le terrain nécessaire à l'exploitation du service délégué. De plus : 1/ Dans l'hypothèse où le contrevenant s'avèrera inconnu, introuvable ou insolvable, la ville verse au délégataire une indemnisation forfaitaire fixée à 25 € HT par véhicule. 2/ Au cas où le propriétaire obtiendrait une remise gracieuse par décision judiciaire ou administrative (Commission Communale de Recours Gracieux), celui-ci sera remboursé par la Ville des seuls frais relatifs à l'enlèvement et au gardiennage.

2 Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

**applicable de manière obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2006*

2.1 Le compte de résultat

Le compte de résultat retrace l'ensemble des produits et des charges rattachables à la délégation et rappelle les données présentées l'année précédente au titre du même contrat.

Les comptes sont établis conformément au plan comptable en vigueur et selon les mêmes principes que les comptes sociaux du délégataire.

Le délégataire présentera en annexe une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour déterminer les produits et les charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation.

Compte de résultat DSP fourrière de Nantes

En € courant HT	2 017	2 018
Recettes	979 481	979 974
Opérations préalables	3 248	2 276
Enlèvements	545 717	488 840
Garde	96 132	88 611
Récupération de frais auprès des propriétaires (véhicules non retirés)	38 805	39 152
Récupération de frais auprès du service des Domaines	13 533	8 065
Ferrailles	233 600	289 746
Autres produits	37 116	40 639
Judiciaires	11 330	22 644
Charges	-941 072	-886 255
Achats	-11 122	-4 590
Loyers	-199	-2 920
Charges locatives	-	-
Assurances	-15 494	-15 934
Carburants	-40 084	-44 249
Entretien véhicules	-24 363	-23 464
Fluides (électricité, gaz, eau)	-9 667	-8 904
Frais de télécommunications	-7 925	-8 366
Frais postaux	-12 414	-9 333
Honoraires	-29 202	-35 982
Gros entretiens	-6 336	-459
Maintenance	-5 671	-6 101
Publicité	-1 695	-148
Frais de gardiennage	-67 956	-70 463
Charges de personnel	-527 219	-453 654
Frais de structure	-70 410	-70 930
Charges financières	-5 170	-6 813
Impôts et taxes	8 296	-13 116
Dotations aux amortissements	-91 588	-88 867
Autres (Informatique)	-1 590	-2 790
Autres (Nettoyage)	-8 927	-6 245
Autres (Frais bancaires CB)	-4 294	-3 937
Frais d'avocat	-1 456	-
Frais de déplacement	-6 603	-3 943
Location véhicule de service	-609	-2 782
Location matériel exploitation	-2 193	-
Produits / Charges relatifs vente véhicule	-	-
Transport de fonds	5 310	-2 265
Résultat brut	-2 493	93 720
Redevance à verser au délégant	38 409	-68 858
Redevance fixe nantes	-69 167	-31 584
Redevance variable nantes	-	-34 431
Avenant 1 solde société dédiée	-	-2 842
IS	20 861	17 219
Résultat net	-9 897	42 080

Repartition de la masse salariale:

La masse salariale est répartie comme suit :

	Repartition Masse salariale	Total
Charges de personnel	Salaires chargés	-441 159
	0,5% DIF FORMATION CONTINUE ORGANISMES	-177
	DOTATIONS MEDAILLES DU TRAVAIL	-236
	DOTATIONS PROVISIONS RETRAITE	-520
	FORMATION CONTINUE 0,70%	-890
	PARTICIPATION SALAIRES RESULTAT ENTREPRI	-10 671
Total		-453 654

Indemnisation du délégataire:

La Ville verse au délégataire une indemnisation fixe de 25€ par véhicule au titre des propriétaires inconnus, introuvables ou insolubles.

Le nombre de véhicules de prise en charge par la ville cette année s'élève à **1435** enlèvements soit une indemnisation s'élevant à **35 875€**.

2018	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
PRISE EN CHARGE (VILLE)	159	117	86	107	106	120	132	145	107	115	133	108	1 435

Détail du calcul de la redevance globale :

La redevance globale est de 68 858 €. Elle se compose de :

Nb mois d'exploitation de l'année	12
Chiffre d'affaires	991 351 €
Total redevance	68 858 €

Nantes	Orvault
979 974 €	11 377 €
66 016 €	2 842 €

2.2 Le compte rendu bilantiel

Le compte rendu bilantiel permet de suivre l'actif immobilisé et son financement en opérant une distinction entre les biens de retour et les biens de reprise.

Le compte rendu bilantiel doit présenter :

- **Le mode de financement des investissements, acquisition de matériel (fonds propres, emprunts...)**

Le financement est fait par du cash pooling (convention de trésorerie) auprès de la société mère Keolis SA.

- **L'encours de la dette en capital et ses échéances de remboursement**

Aucune dette en capital, le financement des investissements est réalisé par le cash pooling (convention de trésorerie maison mère)

- **Le détail des immobilisations : la durée, les modalités et le montant des amortissements**

Ci-dessous, le tableau d'amortissements des investissements.

- **L'évolution du stock des provisions pour renouvellement et grosses réparations**

Aucune provision pour renouvellement et grosses provisions.

Les travaux et les équipements réalisés pendant le dernier exercice (nature, description matérielle, coût et traitement comptable des travaux)

- ✓ Acquisition de vidéos (4 K€)

- **Le plan de renouvellement des installations et des équipements**

Aucun plan de renouvellement des installations et des équipements.

3- L'analyse de la qualité du service

L'analyse de la qualité du service se matérialise par un compte-rendu d'activité. L'ensemble de l'activité de la délégation pendant l'année écoulée doit être présentée de manière synthétique.

Ce compte-rendu doit être complété par des indicateurs permettant une évaluation qualitative :

Ci-jointe, en annexe 2, la synthèse statistique d'activité de la SNFA pour l'année 2018.

Le service fourni aux usagers :

- **Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service**

Un taux d'efficacité est calculé par le rapport entre les réquisitions adressées et les interventions effectives. Il est de 96,7% pour 2018.

- **Evolution des prestations (quantités, horaires...)**
- **Suivi de la fréquentation**
- **Synthèse des enquêtes de satisfaction menées**

La sécurité, l'hygiène et les accidents :

- **Respect des normes légales et contractuelles**
- **Problèmes relatifs au maintien de l'ordre**

Pas de problème significatif durant l'année 2018.

- **Nombre et nature des incidents**

RAS

- **Moyens de secours mis à disposition**

- ✓ Pharmacie de premiers secours,
- ✓ Les locaux répondent aux normes de sécurité dans la lutte contre l'incendie,
- ✓ Notre personnel a suivi une formation aux premiers secours.

- **Rapport des commissions de sécurité**

La dernière visite de contrôle du CHSCT d'EFFIA Stationnement n'a pas détecté de problème.

Les effectifs employés, les qualifications :

- **Description du personnel attaché à la délégation**

Le service en place se compose :

- ✓ d'un chef d'exploitation (cadre),
- ✓ d'un chef de parc (agent de maîtrise),
- ✓ de deux agents administratifs chargés de l'accueil,
- ✓ de cinq chauffeurs titulaires des permis de conduire nécessaires.

- **Actions de formation et de qualification engagées**

Ci-dessous la synthèse des formations suivies par le personnel de la fourrière de Nantes:

Formation finance : M. AUDES-MARTI

Formation informatique (Excel et Word niveau 1) : M. PERPINA

Séminaire : sur la marche à suivre sur les axes de progrès (juin 2018)

- **Certifications obtenues pour des activités relatives à la délégation**

Un audit externe AFNOR s'est déroulé à la SNFA le 27 novembre 2017. Notre société a été évaluée et jugée conforme aux exigences requises par ISO 9001 pour la gestion des fourrières de véhicules automobiles (certification AFNOR en **annexe N°3**).

- **Mises en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)**

Une solution de paiement à distance est offerte aux usagers par l'intermédiaire de la carte bancaire, utile notamment pour les règlements sur le lieu de l'intervention.

Le personnel de la SNFA accompagne les usagers vers la prise en charge directe des frais de remorquage et de gardiennage par les compagnies d'assurances, quand la présence en fourrière est consécutive à la découverte d'un véhicule volé.

Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances du service ainsi que les économies réalisées

Les réclamations et contentieux :

- **Modalités de réclamations offertes aux usagers**

En supplément du traitement classique des réclamations adressées par voie postale, une adresse mail est spécialement dédiée à cet usage : fourriere@effia.fr

- **Analyse et suivi des réclamations et des contentieux**

Il existe classiquement deux types de réclamation :

- ✓ **Sur la légitimité de la mise en fourrière** : dans ce cas, la personne est renvoyée vers l'autorité de police ayant ordonné la mise en fourrière
- ✓ **Sur l'état du véhicule lors de la restitution** : Chaque cas fait alors l'objet d'un traitement personnalisé en fonction de l'incident.

Aucun dossier dommage matériel a été ouvert durant l'année 2018.

4- Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

Les comptes :

- **Modification des règles comptables**
- **Evolution de la fiscalité (TVA...)**

Les évolutions notables de l'environnement juridique et technique :

- **Incidences potentielles sur le service public**

- La SNFA a conclu, pour une durée de trois ans, une convention de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de la fourrière automobile pour la ville de Orvault.

A ce titre, 86 véhicules ont fait l'objet d'une mise en fourrière en 2018. Ce faible total n'a donc pas impacté la qualité du service.

Le chiffre d'affaire généré par la mise en fourrière de ces 86 véhicules est intégré dans le chiffre d'affaire de la SNFA, donc dans l'assiette du calcul du montant de la redevance variable versée à la ville de Nantes ; conformément à l'avenant N°1 de la DSP Nantes en contrepartie de la mise à disposition par la ville de Nantes à la ville d'Orvault du terrain que loue la ville de Nantes pour l'activité fourrière mis à disposition gracieuse au délégataire.

En annexe N°4 : détail de l'activité pour la ville d'Orvault.

- Un avenant au contrat de délégation a été signé entre la ville de Nantes et la SNFA, modifiant l'assiette de calcul du montant de la redevance et l'indice d'indexation.

En annexe N°5 : Avenant N°1 à la convention de service public

Les relations avec les utilisateurs :

- **Accidents**
- **Incidents majeurs**
- **Animations particulières**
- **Contentieux**

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- **Conditions et nombre des usagers** (voir annexe 2)

7 207 véhicules ont fait l'objet d'une prescription de mise en fourrière.

185 usagers ont pu récupérer leur véhicule sur lieu de l'enlèvement.

1 435 véhicules n'ont pas été restitués à leur propriétaire & détruits.

- **Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers**

Les tarifs maxima, des frais concernant l'immobilisation matérielle des véhicules en infraction avec le Code de la route, les opérations préalables à leur mise en fourrière, leur enlèvement, leur garde en fourrière ainsi que l'expertise des véhicules mis en fourrière, ont été revalorisés par un [arrêté](#) du 10 aout 2017 et du 28 décembre 2018 (en annexe 1)

- **Mesures prises pour facilité l'accès des différents usagers**

Voir précédemment.

Le principe de continuité du service public :

- **Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)**

Les enlèvements et restitutions de véhicules sont possibles 24H/24.

- **Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)**

Sans Objet.

Le principe d'adaptabilité et de mutabilité du service public :

- **Age des installations, plan de renouvellement, entretien, maintenance**

Toutes les installations sont récentes car réalisées en 2014. La maintenance des installations principale est suivi par contrat avec des entreprises spécialisées.

- **Mise en conformité**

Toutes les installations sont conformes aux législations en vigueur.

- **Nouvelles techniques de réduction des nuisances, de la pollution, d'économie d'énergie**

Un séparateur d'hydrocarbure est en fonctionnement sur le site de stockage des véhicules.

La géolocalisation favorise une rationalisation des déplacements, donc une réduction de la consommation d'énergie et de la pollution.

Le respect du principe de transparence :

- **Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)**

Les tarifs sont affichés dans les locaux, à l'entrée du site et sur le site internet de la société nantaise de fourrière automobile.

Existence d'un site internet dédié à la délégation

Le site <https://fourriere-nantes.egs-fo.fr/FR/> est exclusivement dédié au service de la fourrière automobile de la ville de Nantes. Il reprend les informations indispensables à la restitution des véhicules : horaires, tarifs, adresse, etc....

- **Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers**

5 Annexes

- **1/ Arrêté du 11 aout 2017 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière automobile**
- **2/ Synthèse d'activité statistique 2018**
- **3/ Certification AFNOR**
- **4/ Statistiques d'activité 2018 pour la ville d'Orvault**
- **5/ Avenant N°1 SNFA / ville de Nantes**

Ce complément est exclusivement destiné à l'information de l'autorité délégante dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle.

Accueils de Loisirs et Séjours de Vacances

Association ACCOORD.

Sommaire

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

1.2 Caractéristiques du service délégué

2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

2.2 Le compte rendu bilantiel

3 L'analyse de la qualité du service

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

4.2 Le suivi des obligations de service public

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Elle règle les conditions de gestion du service public des accueils de loisirs et des séjours de vacances de la ville de Nantes pour les enfants de 3 à 15 ans. Elle décrit les obligations des deux parties et leurs rapports avec les usagers et les tiers.
Nature de la convention	Contrat de concession de Service Public
Date signature de la convention	24 novembre 2017
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} janvier 2018
Echéance de la convention	31 décembre 2021
Durée de la convention	4 ans
Dénomination sociale du délégataire	ACCOORD
Coordonnées	10 rue d'Erlon – BP 22329 – 44023 NANTES CEDEX 1 Tél. : 02 40 74 02 52 Fax : 02 51 76 71 11 Site internet : www.accoord.fr
Organigramme nominatif des dirigeants	Présidente jusqu'au 4/07/2018 : Anne Gaboriau Présidente depuis LE 5/07/2018 : Michèle GUILLOSSOU Directeur Général jusqu'au 30/04/2018 : Philippe DEPLANQUE Directrice Générale par intérim à partir du 1/05/2018 : Caroline HOUALET
Répartition du capital social	NEANT

1.2 Caractéristiques du service délégué

Les services fournis

Les activités du contrat de Délégation de Service Public signé entre la Ville de Nantes et l'Accoord le 24 novembre 2017 sont celles des accueils de loisirs et des séjours de vacances pour les enfants de 3 à 15 ans.

Les Accueils de Loisirs

Que retenir de cette année 2018 concernant les accueils de loisirs à Nantes ?

Deux informations principales :

- La mise en œuvre des nouveautés du contrat DSP 2018/2021 lors de l'été, avec en particulier plus de places « Grand-Air » et l'ouverture des inscriptions pour tous en même temps pour les périodes de vacances scolaires (fin du système de priorités). Ces changements ont été bien accueillis et n'ont pas fortement modifié les habitudes des familles.
- Une fréquentation toujours importante, le mercredi en particulier, mais inférieure de -5.88% par rapport à nos prévisions. Un phénomène de désistement d'environ 10% qui s'installe dans le temps, pour lequel nous avons engagé un travail d'analyse pour tenter de le corriger.

Quelques chiffres repères

Nos 28 accueils de loisirs ont accueilli 9 054 enfants différents, soit - 4.21% par rapport à l'année 2016/2017 et proche du niveau de 2015/2016 (9 118 enfants).

A titre d'exemple, les centres ayant accueilli le plus grand nombre d'enfants sont Grandchamp des Fontaines et Doulon avec 577 et 534 enfants différents. Les centres les plus « petits », Sensive et Bout des Landes ont accueilli respectivement 91 et 112 enfants.

Nous avons réalisé 174 231 journées d'activités lors des 111 journées d'ouverture.

Cela représente en moyenne 1 569 journées par jour d'ouverture (pour 1 623 journées en moyenne l'an passé).

Le contrat de DSP prévoyait de réaliser 185 113 journées. La fréquentation est donc inférieure à notre cible de contrat d'environ 10 800 journées, soit -5.88%. Du point de vue de la cible, c'est donc un peu mieux que l'an passé puisque nous « sous-réalisons notre cible contrat » de -6.47%.

Traduit en nombre de places, « notion plus parlante », cette moyenne reflète des fréquentations très différentes selon les périodes. En effet, le mercredi, cela représente environ 2 140 places utilisées en moyenne sur 36 journées.

Pendant les périodes de vacances scolaires, cela représente 1 497 places utilisées sur 75 journées.

Nous observons toujours un phénomène de désistement assez important.

Il faut avoir à l'esprit que les réservations cumulées des familles représentent 195 615 journées, soit environ 10 000 journées de plus que notre cible contrat (+5.4%) pour finalement, une présence constatée de 174 231 journées.

Inscriptions : 195 615 journées	+ 10 502 journées / cible	
↓	(« surbooking » de 5% env.)	21 384 journées
Cible du contrat : 185 113 journées		« d'absences »
↓		(10% env.)
Fréquentations constatées : 174 231 journées	- 10 282 journées / cible	

Traduit en nombre de places, cela représente 23 302 places de désistement, soit en moyenne 210 places par jour réservées, mais finalement « non utilisées ».

Cet indicateur est une moyenne, cette réalité varie beaucoup selon les journées naturellement.

Les secrétariats Accoord inscrivent donc plus de places que notre objectif de fréquentation, mais au final, nous constatons une présence des enfants inférieure à cet objectif.

Ce phénomène constaté depuis plusieurs années est assez paradoxal, le mercredi surtout, puisque 9 de nos 27 centres se trouvent dans la situation de régulièrement devoir mettre des enfants sur liste d'attente.

→ Nous avons donc initié un travail d'analyse de ce phénomène, dont nous espérons tirer quelques leviers d'action pour améliorer cette situation.

2018, première année de mise en œuvre du nouveau contrat de DSP : quel bilan ?

Les nouveautés du contrat DSP 2018/2021 ont concerné exclusivement les périodes de vacances. Plus que des nouveautés, ce sont des évolutions du service qui ont été mises en œuvre à partir du 9 juillet dernier.

Quelles étaient-elles ?

4 centres « Grand-Air » pendant les vacances pour les 6/12 ans

Un grand nombre de nos centres sont situés en milieu urbain, au sein d'écoles, l'Accoord a choisi d'augmenter le nombre de places permettant ce type d'activités et donc de sortir ou rompre avec le rythme scolaire. Cela pour les enfants de 6 à 12 ans en priorité.

Trois centres proposaient déjà ce type de projet : Grandchamp, Port-Barbe et L'Aubinière. Un quatrième site a été créé en juillet : le Grand Blottereau. Les enfants se rendent sur ces sites grâce à un circuit de car avec des « points de ramassage » dans toute la ville.

Pour permettre cette organisation, 4 centres de proximité ont fermé leurs portes le temps des vacances scolaires au bénéfice de ces places « Grand-air ».

Des modalités d'inscriptions simplifiées et des évolutions horaires

Depuis l'été 2018, les familles peuvent de nouveau choisir le site où inscrire leurs enfants.

Ce choix n'était plus possible depuis la réforme des rythmes scolaires, qui avait conduit à rattacher des écoles à chaque accueil de loisirs.

Le système de priorité*, permettant aux familles en bénéficiant de s'inscrire plus tôt, a également été abandonné pour les périodes de vacances. Cet été, même lorsque certains centres étaient complets, une proposition de place dans un autre centre, le plus proche possible, a ainsi pu être faite aux familles.

Plus généralement, les équipes ont constaté peu de mouvements de familles d'un centre vers un autre. Les enfants étant « habitués » le mercredi à fréquenter un accueil de loisirs, les familles ont, semble-t-il privilégié la stabilité.

* sont prioritaires les enfants (fratries y compris) ayant été présents 15 jours l'année précédente.

Des évolutions horaires le matin.

Tous les centres ont ouvert leurs portes dès 8h15 (8h30 auparavant). Nous avons ainsi regroupé l'accueil matinal à 7h30 dans 9 centres, répartis sur la ville. En effet, ce service, lorsqu'il était proposé sur tous les centres, était très peu utilisé et mobilisait beaucoup de moyens.

Un contexte d'action complexe en début d'été dans certains quartiers : des équipes rassurantes pour les enfants et les familles

L'été a en effet commencé dans un contexte particulier dans certains accueils de loisirs : les quartiers du Breil, de Malakoff, les Dervallières ou de Beaulieu ont été le théâtre de violences urbaines 2 jours avant le démarrage de l'été.

L'accueil de loisirs du Breil, « au cœur des tensions », a rapidement été déplacé sur le Grand-Carcouët tandis qu'à Malakoff l'accueil de loisirs a rapidement partagé ses locaux avec la ludothèque et l'équipe ados.

Nous saluons la réactivité et la qualité du travail des équipes, qui ont permis de rassurer les familles et les enfants dans ce contexte difficile.

Quelles perspectives pour 2019 ?

Analyse du phénomène de désistement : quels premiers enseignements ?

Nous observons que le désistement se stabilise depuis 2 ans autour de 10%. Une étude des fréquentations sous l'angle des cet absentéisme a été menée fin 2018 début janvier 2019 pour mieux comprendre ce phénomène.

En synthèse, les moyennes reflètent des réalités très différentes d'un centre à l'autre et d'une période à l'autre mais le phénomène concerne tous les centres et toutes les périodes.

Nous complétons l'étude chiffrée par une partie plus qualitative. Entre 50 et 100 familles seront ainsi sollicitées pour dialoguer et répondre à nos questions.

Ce travail est d'autant plus important au moment où nous nous interrogeons sur l'évolution de nos règles et modalités d'inscriptions en vue d'un projet de portail d'inscription en ligne.

[Vers un portail d'inscription familles en 2020](#)

La décision est prise. Les familles nantaises pourront inscrire leurs enfants et réserver des places en accueil de loisirs via un portail en ligne en 2020. Cette évolution est demandée et attendue. 2019 sera donc une année de réflexions auxquelles les usagers seront associés et de développement de cet outil qui modernisera et facilitera la vie des familles. Cela permettra aussi aux secrétariats de l'Accoord d'être plus disponibles pour l'accueil des familles et moins accaparés par les tâches administratives d'inscriptions.

Action en direction des 11/15 ans

Fréquentations

Avec une réalisation totale de 39.448 journées/jeunes, on peut noter un léger recul de -4,32%. Soit -1 780 journée/jeunes par rapport à 2017.

2 050 jeunes différents ont participé aux animations proposées.

2 périodes de l'année sont en recul par rapport à l'an passé :

- Les vacances de printemps dont le calendrier a changé en cours d'année, avec des jours fériés créant des ruptures dans les semaines.
- Les événements de début juillet ont également créé un climat difficile dans beaucoup de quartiers, ce qui a été ressenti tout l'été sur les différents espaces d'animation. Des animations prévues sur l'espace public n'ont pas été maintenues.

Nous notons enfin que la reprise de l'année scolaire a été plus difficile du point de vue de la fréquentation avec une baisse de -14,82% entre le 3 septembre et le 2 novembre. « Le turn-over » au sein des équipes n'est pas étranger à ce constat. En effet, les mobilités ou départs de certains animateurs et directeurs n'ont pas aidé à une continuité dans la relation aux adolescents, pour lesquels la stabilité des équipes d'animation est primordiale.

Toutefois, nous notons que les propositions d'animations qualifiées, type « ateliers ou stages » sont en nette progression avec +44%. La volonté d'impliquer des adolescents dans des cycles d'animation avec découverte, progression et valorisation était un objectif pour 2018.

2018, zoom sur 2 actions emblématiques

Les ados dans la ville : une implication dans des événements à la mesure de la cité

Nous notons en 2018 une plus grande implication du projet adolescent dans des événements d'envergure nantaise.

- L'animation d'un rallye pour la journée nationale des mémoires de la traite de l'esclavage et de son abolition,
- L'organisation d'une agora des initiatives ado en amont de la biennale de l'éducation,
- La participation active au développement de Bouge Ton Eté à Port-Barbe,
- Le brevet des loisirs dans la programmation de Complètement Nantes,
- Pratiquer le journalisme aux manifestations Tissé Métisse, la Folle Journée, Hiphop session ...

Ces actions ont mobilisé plus de 1000 ados « dans la ville » et cela montre que l'action développée par les équipes, avec les ados, permet une implication dans la vie culturelle et événementielle nantaise.

L'engagement et la participation des adolescents

2 équipes ont développé un projet de SCOP ados : Est-Erdre et Nord.

Prendre des décisions collectivement, construire, proposer des services aux habitants et institutions des quartiers, s'organiser entre jeunes sont les contours de ces projets. Ainsi les ados du Nord ont assuré des réceptions en cuisinant le buffet d'accueil et les ados de l'Est-Erdre ont construit du mobilier en bois ainsi qu'une yourte pour des animations partenariales sur l'espace public.

Retrouvez les SCOP ados de l'Accoord en vidéo : <https://vimeo.com/312745926>

Les séjours

2018, les séjours, une aventure collective !

Les séjours 2018 étaient placés sous le signe de l'aventure.

Dans tous les sens du terme : découvrir de nouvelles activités, rencontrer des nouveaux amis, partir à l'étranger, partir pour la première fois : autant d'aventures qui laissent des souvenirs forts !

En 2018, ce sont 1 359 enfants et adolescents qui se sont évadés de Nantes lors de séjours avec comme objectif premier s'amuser et découvrir de nouveaux horizons.

Au total 71 séjours de vacances organisés conjointement avec les 19 centres socioculturels nantais.

L'année 2018 a été marquée par une fréquentation constante de nos séjours : 10 244 journées enfants ont été réalisées. C'est un chiffre stable depuis 2 ans (10 223 en 2017).

Pour rappel, la cible inscrite sur le contrat de délégation de service public est de 10 000 journées. Nous sommes donc légèrement au-dessus de celle-ci.

La communication avec les familles reste un axe d'amélioration. Le rôle et la place de la communication en séjour ne sont pas perçus de la même manière que l'on soit parent d'enfants ou animateur sur le séjour. C'est une volonté que les équipes ne soient pas constamment sur leur téléphone mobile afin de donner des nouvelles aux parents ! Les familles, de leur côté, demandent « de plus en plus de nouvelles » dans la société connectée dans laquelle nous vivons. En 2019, nous nous dirigeons vers un nouveau dispositif qui prendra en compte ces 2 constats grâce à une application web et mobile sous forme de portail sécurisé. Cette application permettra à chaque famille de suivre l'aventure des enfants lors du séjour de façon personnalisée tout en facilitant le travail des équipes.

Les tarifs des services fournis (2018)

Depuis 2012, la grille tarifaire a été adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Nantes pour les accueils de loisirs et les séjours de vacances, a mis en place les mêmes tranches de quotient familial et le même mode de calcul des tarifs que ceux appliqués pour les accueils périscolaires de l'Education. Cette convergence de la grille tarifaire permet une plus grande équité.

Le barème tarifaire des accueils de loisirs et des séjours de vacances se compose de 6 tranches de quotient familial CAF.

Il a été décidé de maintenir un tarif unique et solidaire pour les usagers de la 1^{ère} tranche disposant des plus bas revenus. A partir de la 2^{ème} tranche, la grille tarifaire retenue applique un lissage : le tarif maximum d'une tranche sera le tarif minimum de la tranche suivante, supprimant, de fait, les effets de seuil au passage des tranches. Le tarif maximum est appliqué pour les non-nantais.

Lors de la première réservation pour l'année scolaire, chaque famille acquitte des frais de dossier fixés à 6 euros pour 2018. Ces frais sont forfaitaires et indépendants du nombre d'enfants inscrits aux activités.

Les grilles tarifaires suivantes ont été appliquées en 2018 à partir d'octobre.

▪ **Journée avec repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	2,56 €	2,56 € à 5,16 €	5,16 € à 7,88 €	7,88 € à 13,35 €	13,35 € à 18,56 €	18,56 € à 22,04 €

▪ **Journée sans repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	1,56 €	1,56 € à 2,90 €	2,90 € à 5,16 €	5,16 € à 9,18 €	9,18 € à 13,04 €	13,04 € à 15,66 €

▪ Demi-journée avec repas

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	1,78 €	1,78 € à 3,71 €	3,71 € à 5,30 €	5,30 € à 8,76 €	8,76 € à 12,04 €	12,04 € à 14,21 €

▪ Demi-journée sans repas

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	0,78 €	0,78 € à 1,45 €	1,45 € à 2,58 €	2,58 € à 4,59 €	4,59 € à 6,52 €	6,52 € à 7,83 €

▪ Accueils du matin et du soir

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	0,36 €	0,36 € à 1,36 €	1,36 € à 2,00 €	2,00 € à 2,36 €	2,36 € à 2,61 €	2,61 € à 2,96 €

▪ Séjours courts, de 5 nuits maximum (tarif à la journée)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	11,70 €	11,70 € à 18,55 €	18,55 € à 26,20 €	26,20 € à 41,51 €	41,51 € à 57,03 €	57,03 € à 68,40 €

▪ **Séjours longs, de 6 nuits minimum (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	26,43 €	26,43 € à 32,11 €	32,11 € à 37,20 €	37,20 € à 45,68 €	45,68 € à 62,38 €	62,38 € à 74,19 €

Pour les séjours, courts ou longs, une majoration tarifaire de 20% sera appliquée si le coût de revient moyen par journée-séjour est supérieur ou égal à 45 euros TTC.

▪ **Stages Port-Barbe (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	7,70 €	7,70 € à 12,17 €	12,17 € à 17,27 €	17,27 € à 27,18 €	27,18 € à 37,55 €	37,55 € à 44,64 €

▪ **Ateliers Port-Barbe (tarif au trimestre)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	27,23 €	27,23 € à 42,65 €	42,65 € à 59,00 €	59,00 € à 90,19 €	90,19 € à 124,61 €	124,61 € à 148,38 €

▪ **Adolescents**

Ados – 2018	Tarification
Inscription frais de dossier	Frais de dossier : 6 € par famille
Accueil de proximité - soirées, mercredis, vacances.	Gratuité
Intervention - Collège	Gratuité
Action hors les murs	Gratuité
Journée avec repas	Application du tarif Accueil de loisirs sans hébergement(ALSH) enfants au QF
ATELIER	
Animé par l'Accoord – équipe Ados	Forfait de 2 €
Animé par un prestataire extérieur	Tarification atelier au QF (Cf. ci-dessous)
STAGE	
DEMI-JOURNEE SANS REPAS	TARIFICATION ACCOORD ½ JSR ALSH au QF
JOURNEE AVEC REPAS	TARIFICATION ACCOORD JAR ALSH au QF
JOURNEE SANS REPAS	TARIFICATION ACCOORD JSR ALSH ou 2 ½ JSR au QF
Repas sur centre	Forfait 2 €
Temps fort sur site avec prestations (concert)	Gratuité
SORTIES	
Minibus	1,5 € par personne
Entrées culturelles, sportives	50 % du coût de l'entrée
Bivouacs dans région Pays de Loire	Tarif séjours courts ALSH au QF
Bivouacs hors région Pays de Loire	Tarif séjours courts ALSH majoré au QF Soit 2 journées séjours + 20 %
Bivouac sur site Accoord	3 JAR TARIF ALSH au QF
SEJOURS	Application des tarifs SEJOURS (courts et longs) ALSH au QF

▪ **Atelier (9 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	2,16 €	2,16 € à 3,44 €	3,44 € à 4,74€	4,74 € à 8,40 €	8,40 € à 9,68 €	9,68 € à 11,01 €

▪ **Atelier (9-15 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	1,64 €	1,64 € à 2,62 €	2,62 € à 3,59 €	3,59 € à 6,38 €	6,38 € à 7,35 €	7,35 € à 8,38 €

▪ **Atelier (+ de 16 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2018	1,17 €	1,17 € à 1,85 €	1,85 € à 2,54 €	2,54 € à 4,53 €	4,53 € à 5,23 €	5,23 € à 5,96 €

Les installations

Siège ACCOORD

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
ERLON	Siège - Immeuble de bureaux	10 rue d'Erlon RDC	VDN
ALLONVILLE	Services Généraux	54 rue d'Allonville	VDN

Territoire Est-Erdre

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BOTTIERE	Maison de Quartier	1 rue Germaine Tillion 147 rte de Sainte Luce	VDN
	C.L Ecole Julien Gracq	3 mail Haroun Tazieff	VDN
	EfferVsciences (appartement)	2 rue Urbain Leverrier	Nantaise Habitation
PILOTIERE	Centre Socio-Culturel	31 rue des Platanes	VDN
	Local ados	29 rue des Platanes	VDN
PERRAY	Centre Socio-Culturel	1 rue Jules Grandjouan	VDN
	Local Perray	7 rue Frédéric Mistral	N.Habitation
DOULON	Maison de Quartier	1 rue Basse Chesnaie	VDN
	Ecole Maurice Macé	14 rue du Pontereau	VDN
PORT BOYER	Centre Socio-Culturel	7 rue de Pornichet	VDN
	Local ados	77 bis rue du Port Boyer	VDN
	A.L école du Port Boyer	53 rue de l'Eraudière	VDN
HALVEQUE	Maison de Quartier	23 rue Léon Serpolet	VDN
	Accueil Loisirs Halvêque	22 rue Léon Serpolet	VDN
rattaché à Halvêque	Centre Grand Air Aubinière	Chemin du château de l'Aubinière	VDN
ST JOSEPH	Club Ados Saint-Jo	478 route de St Joseph	VDN
	A.L. école du Linot (petits)	45 rue du Port des Charettes (maternelle)	VDN

Territoire Centre-Sud

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
CENTRE VILLE	Centre Socio-Culturel	9-11 rue du Trépied	VDN
Histoire de Jouer	A.L Histoire de jouer	12 rue Armand Brossard	VDN
rattaché à H.D.J.	A.L école Emile Péhant	21 rue Emile Péhant Rue des Olivettes	VDN
Félix Thomas	A.L Félix Thomas	39 rue Félix Thomas	VDN
rattaché à F. Thomas	A.L école Fellonneau	15 rue Fellonneau	VDN
rattaché à F. Thomas	A.L école Sully	7 rue Henri Cochard	VDN
Martray	A.L. Martray	8 allée Maud Mannoni	VDN
rattaché au Martray	A.L Jeux de Mômes	Rue Noire 42 rue des Hauts Pavés	VDN
MANU	Centre d'animation Manu 4	1 place de la manu	VDN
	A.L Manu 6	7 cours Jules Durand	VDN
	A.L Manu 7	Place de la Manu	VDN
MALAKOFF	Maison des Haubans	1 bis bd de Berlin	VDN
	A.L Ange Guépin	6 rue de la Révolution des Œillets	VDN
	A.L école Jean Moulin	5 rue de Chypre	VDN
CLOS TOREAU	Maison des Confluences	4 place du Muguet Nantais	VDN
	AL Graine de Cosmos	38 rue de la Ripossière	VDN
Ile de NANTES	MQ de l'Ile	2 rue Conan Mériadec	VDN
	A.L école Aimé Césaire	9 esplanade Edouard Glissant	VDN
BEAULIEU	Espace Animation	4 rue Vaubourgoin	VDN
	A.L école Louise Michel	21 rue Paul Ramadier	VDN
STUDIO 11-15	A.L Studio 11/15 (Eurêka)	1 mail du Front Populaire 7 boulevard Léon Bureau	VDN

Territoire Nord

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BOISSIERE	Centre Socio-Culturel	9 bis r. J. de la Bruyère	VDN
	A.L Cloé-Le Baut(petits)	4 bis, rue des Renards	VDN
	A.L du Baut (grands)	2 rue des Renards	VDN
rattaché à Boissière	A.L Observatoire	4&4bis Bd des Tribunes	VDN
BOUT DES PAVES	Centre Socio-Culturel	3 rue Eugène Thomas	VDN
	A.L. Ecole Paul Gauguin	14 rue de la Coulée	VDN
Bt DES LANDES	Centre Socio-Culturel	12 rue de Concarneau	VDN
PETITE SENSIVE	Centre Socio-Culturel	48 rue du Lientenant de Sesmaisons	VDN
	A.L Santos Dumont	29 rue Santos Dumont	VDN

Territoire OUEST

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
Territoire OUEST	Bureau Responsable	2 rue de St Brévin	N.Habitat.
BELLEVUE	Centre Socio-Culturel	25 rue du Jamet	VDN
META	Maison de l'Enfance	20 rue Firmin Colas	VDN
BOURDERIES	Centre Socio-Culturel	2A rue de St Brévin	VDN
	AL Ecole Alain Fournier	Rue du Rhône - 87 rue du Bois Hardy	VDN
BREIL MALVILLE	Maison de Quartier	52 rue du Breil	VDN
	A.L école Jacques Prévert (petits)	34 rue du Breil (école maternelle)	VDN/EDU
	A.L école Jacques Prévert (pe	38 rue du Breil	VDN
rattaché au Breil	A.L du Grand Carcouët	1 rue Louis Brisset	VDN/DDA
rattaché au Breil	A.L école de la Barberie	25 avenue de Tahiti	VDN
DERVALLIERES	Maison de Quartier	5 rue Auguste Renoir	VDN
	A.L du Château (ex école matern.)	3 rue Auguste Renoir	VDN

Sites Grand Air

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
PORT BARBE	Centre équestre	la Chapelle sur Erdre	VDN
	Espace de plein-air	la Chapelle sur Erdre	VDN
	CL Port Barbe	La Haute-Gournière	VDN
AUBINIÈRE	C.L Aubinière	Chemin du château de l' Aubinière	VDN
GRANDCHAMP	CL Grandchamp	Chemin de la Vinçais	VDN
GRAND BLOTTEREAU	CL Grand Blottereau	34 Chemin du Ponceau	VDN

Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

I – Clos et couvert

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
COUVERTURE Travaux remplacement réparation, Nettoyage (couverture)		X
Menuiseries extérieures ère	X	
Protection de 1 urgence – Vitrage, serrure, ouvrants		X
Entretien remplacement – Volets roulants, divers ouvrants		
Divers Gros entretien Structure, peintures, maçonnerie...		X
RESEAUX	X	X
Assainissement – Entretien regards, bacs à graisse		X
Entretien réseaux, descentes EP		

II – Sécurité (ERP)

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Alarme incendie Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
Blocs secours Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
Extincteurs Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
Installations électriques (réseaux) Entretien courant (ampoules- appareillages- mécanismes)	X	
Réparation – Entretien		X
Fêtes et manifestations Branchements < 25A	X	
Branchements > 25A		X
Alarme intrusion	X	X
Téléphone rouge	X	
VMC – Désenfumage - Hottes VMC Nettoyage – bon fonctionnement	X	
Entretien dépannage		X
Désenfumage Bon fonctionnement	X	
Entretien dépannage		X
Hottes Nettoyage courant	X	
Nettoyage annuel		X
Dépannage		X
Plomberie – Chauffage Plomberie Bon fonctionnement dépannage	X	

Réparation entretien		X
Chauffage		
Entretien dépannage autre qu'électrique		X
Chauffage électrique	X	
Divers		
Consignes et plans d'évacuation		X
Contrôle Visuel	X	
Remplacement, mise à jour		X
Contrôles périodiques		X
Formation - Information	X	

III – Divers bâtiment et matériel

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Menuiserie – Cloisonnement – Mezzanines		
Entretien courant	X	
Remplacement aménagement	X	X
Sols – Peintures – Faux Plafonds		
Entretien – rénovation	X	
Matériel Cuisine		
Entretien remplacement	X	
Electroménager - Mobilier		
Entretien - Remplacement	X	
Matériel scénique fixe		
Bon fonctionnement	X	
Contrôle Périodique réglementaire (ERP)		X
Mise aux normes		
Ascenseurs – Monte-charge		
Contrôle technique – Entretien réparation		X
Réseaux basse tension		
Câblages d'accès télécoms (cuivre et/ou fibre – jusqu'aux têtes de ligne		X
Distribution interne – bâtiments mis à disposition	X	
Distribution interne – bâtiments gestion ville		X
Matériels actifs	X	

IV – Extérieurs

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Clôture/Portails		
Bon fonctionnement – Dépannage	X	
Entretien		X
Jeux – Aires de jeux		
Bon fonctionnement	X	
Entretien – Réparation		X
Plateaux Sportifs		
Contrôle visuel	X	
Entretien	X	Contrôle
Plantations		
Contrôle visuel	X	
Entretien		SEVE
Etangs		
Contrôle visuel	X	

Entretien		X
Allées – Parking – Voirie		
Contrôle Visuel	X	
Réparation		X
Eclairages extérieurs		
Contrôle visuel	X	
Entretien réparation		X
Divers		
Manèges		
Bon fonctionnement et entretien		
Pontons flottants	X	
Bon fonctionnement et entretien	X	
Plage		
Bon état	X	
Entretien		X

2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

Réalisé DSP 2018 vs 2017-2016	TOTAL DSP			
	REA 2018 12 mois	REA 2017/2016 16 mois	% proportion 2018 12 mois	% proportion 2017/2016 16 mois
Achats consommés	2 262 723	2 882 752	12,7%	12,5%
Achats sous-traitance et services extérieurs	1 465 397	1 939 176	8,3%	8,4%
Charges de personnel	13 730 722	18 219 296	77,3%	78,9%
Autres Charges	295 251	55 142	1,7%	0,2%
TOTAL des Charges DSP	17 754 093	23 096 366	100,0%	100,0%
Recettes directes	3 719 154	4 738 323	20,9%	19,9%
Participations des usagers	2 327 513	2 816 964	13,1%	11,8%
Prestations de Service Ordinaire CAF	1 102 225	1 601 306	6,2%	6,7%
Autres recettes	289 416	320 053	1,6%	1,3%
Subventions de fonctionnement	14 037 355	19 092 451	79,1%	80,1%
Ville de Nantes DSP	13 945 018	18 926 177	78,5%	79,4%
Jeunesse et Sports/ VVV/ contrat Ville/Autres	92 337	164 674	0,5%	0,7%
CAF subv. Globale fonctionnement / subv. Diverses	0	1 600	0,0%	0,0%
Contrat Enfance jeunesse inclus en #741001	0	0	0,0%	0,0%
Total des produits DSP	17 756 509	23 830 774	100,0%	100,0%
Resultat DSP	2 417	734 408		

2.1.0 Faits significatifs de l'exercice

► Un exercice social aligné sur l'année civile.

Le Conseil d'Administration de l'Accoord réuni le 23 mars 2017 a modifié la période de référence de l'exercice social. Ce dernier était aligné sur l'année scolaire jusqu'au 31 Août 2016. Il a été modifié pour un exercice aligné sur l'année civile en prolongeant de 4 mois l'exercice charnière 2016-2017, jusqu'au 31 Décembre 2017.

La clôture 2017 comprend donc 16 mois, du 1er Septembre 2016 au 31 Décembre 2017.

La clôture 2018 comprend 12 mois, du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

► **Une mesure fiscale maintenue : le Crédit d'Impôt de Taxe sur les Salaires (CITS).**

Créé par la Loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 – art.88 (V), le CITS est applicable à compter du 1er Janvier 2017. Il a pesé 12 mois sur les 16 qui composent l'exercice 2016-2017 et sur tous les mois de l'exercice 2018. Il est supprimé depuis le 1er janvier 2019 pour être transformé en baisse pérenne des cotisations sociales.

► **Un nouveau Contrat de Délégation du Service Public (DSP).**

Signé le 24 novembre 2017, un nouveau projet de 2018 à 2021 et les ressources afférentes ont été définis en réponse à l'attente de la ville de Nantes. La subvention DSP a été déterminée au regard de l'offre, des attentes pédagogiques et des contraintes budgétaires.

- Plus de places « grand-air » sur les Accueils de Loisirs Enfants dès l'été 2018, avec en parallèle la fermeture de certains centres sur des périodes de vacances moins fréquentées.
- L'ouverture des inscriptions pour tous en même temps pour les périodes de vacances scolaires.
- Sur les Accueils de Loisirs Ados, des moyens dédiés à l'animation de rue et au projet numérique.

2.1.1 Analyse financière :

Le résultat de la DSP est excédentaire en 2018 à hauteur de +2 k€. Il l'était en 2016-2017 à hauteur de +734 k€ après CITS.

Deux effets expliquent cette variation significative :

- Le CITS n'a pas été pris en compte dans le budget 2016-2017 car il n'était pas connu lors des négociations du contrat DSP avec la Ville de Nantes.
- Les fréquentations 2018 en Accueils de Loisirs Enfants inférieures de -5.9% aux objectifs ont conduit à un reversement de subvention DSP. Les effets de palier sur les charges de personnel n'ont pas permis d'ajuster une baisse des coûts dans les mêmes proportions.

2.1.2 Eléments de contexte

L'offre de services s'inscrit dans la continuité des exercices précédents avec des évolutions inscrites au contrat DSP 2018-2021 dans un souci d'amélioration de la qualité pédagogique.

Les fréquentations 2018 sont inférieures au prévisionnel de la DSP de -5.5% : réalisation de 224 275 équivalents journées pour un objectif de 237 313 EqJ à réaliser.

- Une sous-réalisation de -5.9% sur l'accueil de Loisirs Enfants contre -6.5% en 2016-2017 sur 16 mois soit une amélioration de 0.6 points ;
- Une sous-réalisation de -6.5% sur l'accueil de Loisirs Ados contre -0.6% en 2016-2017 sur 16 mois

Les événements de début juillet ont créé un climat difficile dans beaucoup de quartiers et certaines animations prévues sur l'espace public n'ont pas été maintenues.

- Une offre de séjours complètement réalisée avec 106% d'objectif atteint.

Fréquentation 2018 par type d'accueil (en Equivalents/Journées)	Réalisé	Objectifs DSP	Ecart par rapport à l'objectif
Accueils de Loisirs Enfants	174 231	185 113	-5,9%
Accueils de Loisirs Ados	39 448	42 200	-6,5%
Séjours	10 596	10 000	6,0%
Total DSP	224 275	237 313	-5,5%

2.2 Le compte rendu bilantiel

L'Accoord est une seule et même entité, elle présente donc son bilan Actif et Passif comme présenté en Assemblée Générale et certifié, sans isoler un compte rendu bilantiel DSP.

2.2.1 Mode de financement des investissements, acquisition de matériel

Dans le cadre de la subvention d'investissement prévue au contrat de DSP, l'ACCOORD fait évoluer ses Actifs en concertation avec la Ville de Nantes.

- L'informatique demeure prédominante dans le budget car elle représente 44% du total. Il s'agit du renouvellement et l'entretien du parc existant, mais une part tout autant importante est consacrée au développement de notre système d'information comme l'Intranet.
- Les équipements ont investi principalement sur du matériel et du mobilier pédagogique. Un budget spécifique a permis d'équiper le 4^{ème} site « Grand air ».
- La nouvelle DSP a prévu le renouvellement sur 4 ans de notre parc automobile vieillissant, et donc l'acquisition de 2 véhicules cette année.

INVESTISSEMENTS 2018 en €	Projets réalisés	%
Equipement		
Aménagements des équipements	17 042	
Matériel et mobilier pédagogique	115 284	
Matériel Mutualisé	5 251	
Plan de progrès Plein air nvelle base	30 541	
Sécurité	1 380	
Total Equipement	169 498	37%
SI-Parc		
Parc et matériel informatque	75 855	
Réseau informatque	27 738	
SI-Parc pédagogique		
Espace numérique (parc pédagogique)	11 969	
SI-Collaboratf		
SI-Collaboratf	84 397	
Total Sce support SI	199 959	44%
Sce support autre		
Divers, Urgences, Hygiene	923	
Matériel	3 748	
Parc automobile	37 724	
Services Generaux	41 371	
Total Sce support autre	83 766	18%
Total général	453 222	

La subvention d'investissement

L'incidence des investissements acquis avec la subvention de la Ville de Nantes est neutre sur le compte d'exploitation de l'association.

Conformément à l'article 23 du contrat d'affermage, ces investissements font l'objet d'un amortissement de caducité de sorte qu'ils soient totalement amortis au terme normal du contrat.

En conséquence, la constatation de la dépréciation de la valeur des immobilisations s'impute par voie d'amortissements sur la valeur des subventions attribuées et ne constitue donc pas une charge.

Les investissements réalisés ont été intégralement financés par la subvention de la ville de Nantes.

L'enveloppe allouée au titre de 2018 est de 491 500 €. L'écart de 38 k€ avec les investissements réalisés est dû au décalage de la livraison des copieurs début janvier-2019.

L'actif immobilisé de l'ACCOORD

Le tableau ci-dessous détaille la totalité de l'Actif immobilisé de ACCOORD, il comprend les immobilisations antérieurement acquises à la DSP et tels qu'ils figurent dans les comptes annuels de l'ACCOORD.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Etat de l'actif immobilisé au 31 décembre 2018	Situat��n au 01-01-2018	Acquisiti��ns	Cessions	Situat��n au 31-12-2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES				
Logiciels	2 146			2 146
Logiciels DSP	1 327 699	22 276		1 349 975
Logiciels ACCOORD	268 851			268 851
Immobilisati��ns incorporelles DSP en-cours				
Avances & acomptes immobilisati��ns incorporelles DSP		91 285		91 285
Agencements des terrains	54 189			54 189
Constructi��ns ACCOORD	36 397			36 397
Installati��ns techniques	49 562			49 562
Installati��ns techniques DSP	74 830	11 295		86 124
Installati��ns techniques ACCOORD	24 573			24 573
Mat.de services et op��rat��nnel	29 167			29 167
Mat.de services, op��rat��nnel et p��dag. DSP	615 659	125 053	4 648	736 064
Mat.de services et op��rat��nnel (et p��dag) ACCOORD	199 831			199 831
Installati��ns g��n��rales	285 473			285 473
Installati��ns g��n��rales DSP	381 344	16 804		398 148
Installati��ns g��n��rales ACCOORD	35 353			35 353
Mat��riel de transport	213			213
Mat��riel de transport DSP	227 665	36 870	21 796	242 739
Mat��riel de transport ACCOORD	52 861			52 861
Aut.immob.(bureaux, inform., mobilier)	239 824		4 690	235 134
Aut.immob. DSP (bureaux, inform., mobilier)	858 432	149 640		1 008 072
Aut.immob. ACCOORD (bureaux, inform., mobilier)	337 404			337 404
TOTAL	5 101 473	453 222	31 134	5 523 562
IMMOBILISATIONS FINANCI��RES				
Titres immobilis��s	8			8
D��p��ts et cauti��nnements	7 453	1 930	146	9 237
Pr��ts accord��s				
IMMOBILISATIONS	5 108 933	455 152	31 279	5 532 806

2.2.2 Les provisions

Les provisions ci-dessous révisées à la clôture de l'exercice s'inscrivent dans la continuité des méthodes de l'exercice précédent.

ETAT DES PROVISIONS				
Etat des provisions au 31 décembre 2018	Situation au 01-01-2018	Dotations	Reprises	Situation au 31-12-2018
Dépréciations d'actif				
Fournitures d'atelier	20 773,35	1 483,90	4 786,05	17 471,20
Matériels pédagogiques	489 504			489 504
Créances diverses	77 816		77 816	
Usagers débiteurs	19 412		4 087	15 325
Subventions à recevoir	45 216		45 216	
PROVISIONS ACTIF CIRCULANT	652 721	1 484	131 905	522 300
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges et risque prud'hommal	285 200		89 000	196 200
Provisions pour pensions et obligations	1 193 548	329 970	257 406	1 266 112
Provisions pour remise en état des locaux (DSP)				
Provisions pour charges diverses				
Provisions pour adaptation du système informatique				
PROV.POUR RISQUES & CHARGES	1 478 748	329 970	346 406	1 462 312
TOTAL	2 131 469	331 454	478 311	1 984 612
Dont :				
Charges et produits d'exploitation		331 454	355 279	
Charges et produits exceptionnels			123 032	

3 L'analyse de la qualité du service

3.1 Le service fourni aux usagers

3-1-1 – ALSH Enfants

Organisation du calendrier

Le calendrier d'activité 2018 des Accueil de loisirs s'est organisé de la manière suivante :

- 35 mercredis sur une base de 5.50h d'activités plus un accueil péri centre de 17h30 à 18h30.
- 35 mercredis sur une base de 3.50h d'activités pour les accueils exceptionnels (Mercredi matin).
- Pour les vacances scolaires 2018 nous avons :
 - o 4 jours sur janvier 39 jours sur été
 - o 10 jours sur février 9 jours sur octobre
 - o 9 jours sur avril 5 jours sur décembre
 - o 3 journées de service minimum d'accueil sur les mêmes amplitudes que les accueils de vacances.
- Soit un total de 111 jours de fonctionnement vacances sur une base de 9h/ jour plus accueil péricentre le matin (7h30-8h30) et soir (17h30-18h30)

Période d'ouverture 2018 des ALE	Nombre de jour d'ouverture
<u>Vacances Janvier 2018</u> du 2 au 5/01	4 jours
<u>Vacances de février 2018</u> du 26/02 au 09/03	10 jours
<u>Vacances d'avril 2018</u> du 26/04 au 11/05	9 jours dont 1 service minimum (4 centres) et 3 services minimum (7 centres)
<u>Vacances d'été</u> du 09/07 au 31/08	39 jours
<u>Vacances d'octobre 2018</u> du 22/10 au 02/11	9 jours
<u>Vacances de décembre 2018</u> du 24 au 31/12	5 jours
TOTAL des ouvertures vacances	76 jours
Mercredi 2018	35 jours
TOTAL des jours d'ouverture 2018 dont service minimum	111 jours 4 journées

Organisation des périodes scolaires

Janvier 2018	Fermeture été 2018		
Du 2 au 5/01	Tout l'été	Du 30/07 au 20/08	Du 06/08 au 20/08
Grandchamp des fontaines	Emile Péhant Sensive Barberie Bourderies	Beaulieu Bout des landes Carcouet	Aimé Césaire Martray Manu Chloé Alain Fournier Doulon julien Gracq Pilotière
Ouverture décembre 2018			
24 au 28/12	31-déc		
J Gracq Carcouet Bout des landes A Césaire	Port Boyer Graine de cosmos Bout des Pavés Dervalières		

Le Service Minimum

Ouverture service minimum	
30-avril	07 - 09 et 11/05
Cloé Manu 4 Pilotière Barberie	Observatoire Malakoff Martray Doulon Linot Breil Malville Méta

Evolution de la cartographie en 2018

Mercredi

La cartographie du mercredi n'a pas évolué. Les modalités d'organisation et d'accès au service non plus.

Les vacances scolaires

Les nouveautés du contrat DSP 2018/2021 ont concerné exclusivement les périodes de vacances. Plus que des nouveautés, ce sont ces évolutions du service qui ont été mises en œuvre à partir du 9 juillet dernier, conformément au contrat.
Quelles étaient-elles ?

Quatre centres « Grand Air » pendant les vacances pour les 6/12 ans

Beaucoup de nos centres sont situés en milieu urbain, au sein d'écoles. Les accès à de grands espaces verts, où mener des grands jeux collectifs par exemple est assez limité ou contraints par de longs temps de déplacements, peu compatibles avec l'organisation du mercredi après-midi, après l'école.

En période de vacances scolaires, l'Accoord a donc choisi d'augmenter le nombre de places permettant ce type d'activités et donc de sortir ou rompre avec le rythme scolaire. Cela pour les enfants de 6 à 12 ans en priorité.

Trois centres proposaient déjà ce type de projet : Grandchamp, Port-Barbe et L'Aubinière.

→ **Un quatrième site a été créé en juillet : le Grand Blottereau (avec des arrêts a Clos Toreau, Ile des Nantes, Sully et Manu).**

Plus généralement, nous avons également réorganisé ces 4 centres en faisant également un effort d'investissement et de travaux sur ces sites à hauteur de 40 000€. Par exemple, désormais, le centre de l'Aubinière accueille les 6/12 ans au lieu des enfants maternels pour lesquels les locaux de cet ancien manoir étaient de moins en moins adaptés.

Les enfants se rendent sur ces sites grâce à un circuit de car avec des « points de ramassage dans toute la ville.

Au plus fort de l'été, environ 400 places étaient proposées.

→ Pour réaliser cela, le cadre du nombre de journées du contrat étant à peu près équivalent à l'année précédente, **4 centres de proximité ont fermé leurs portes le temps des vacances scolaires** au bénéfice de ces places « Grand-air » (conformément au contrat). Des points de ramassage vers un centre « Grand-Air » ont naturellement été mis en place en proximité de ces centres de la Sensive, d'Emile Péhant, de Barberie et des Bourderies.

Il est bien-sûr trop tôt pour réaliser un bilan de cette évolution. Les fréquentations du 4^{ème} centre, au Grand Blottereau, ne sont pas encore au niveau attendues. Il faudra un peu de temps pour bien faire connaître cette offre et créer des habitudes. Cependant, du point de vue de la qualité des projets, les retours des enfants, des familles et des équipes sont satisfaisants. Ces centres orientent en particulier leur projet d'animation autour des questions d'éducation et de sensibilisation l'environnement.

Des modalités d'inscriptions simplifiées, évolutions des horaires et communication aux familles

Depuis l'été 2018, les familles peuvent de nouveau choisir le site où inscrire leurs enfants.

Ce choix n'était possible depuis la réforme des rythmes scolaires, qui avait conduit à rattacher des écoles à chaque accueil de loisir. Cela, afin de prendre en charge les enfants à la sortie de l'école le mercredi après-midi. Cette organisation était aussi valable pour les vacances scolaires. Nous étions favorables à une évolution de cette organisation et des familles le demandaient aussi.

Egalement le système de priorité*, permettant aux familles en bénéficiant de s'inscrire plus tôt, a été abandonné pour les périodes de vacances. En effet, lors des vacances scolaires, contrairement à certaines idées reçues, les 28 accueils de loisirs de Nantes disposent globalement d'assez de place pour répondre à la demande des familles (ce qui n'est pas le cas le mercredi pour 10 de nos centres). Le dispositif de priorités n'est donc pas utile à ces périodes. Cet été, même lorsque certains centres étaient complets, une proposition de place dans un autre centre, le plus proche possible, a ainsi pu être faite aux familles.

Plus généralement, les équipes ont constaté peu de mouvements de familles d'un centre vers un autre. Les enfants étant « habitués » le mercredi à fréquenter un accueil de loisirs, les familles ont semble-t-il privilégié la stabilité. Il sera utile d'observer ces mouvements dans la durée.

* sont prioritaires les enfants (fratries y compris) ayant été présent 15 jours l'année précédente.

Des évolutions horaires le matin.

Tous les centres ont ouvert leurs portes dès 8h15 (8h30 auparavant). Nous avons ainsi regroupé l'accueil matinal à 7h30 dans 9 centres, répartis sur la ville. En effet, ce service, lorsqu'il était proposé sur tous les centres, était très peu utilisé et mobilisait beaucoup de moyens. Cet été, lors de la journée la plus forte de fréquentation, seuls 144 enfants ont été inscrits à 7h30 sur ces 9 centres, pour plus de 2000 enfants accueillis.

Un nouveau guide pratique « quoi de neuf pendant les vacances scolaires ».

Un guide d'informations à destination des familles présentant l'ensemble des évolutions a été édité et adressé par courrier électronique à plus de 4000 familles et distribué à près de 7000 « exemplaires papier ».

Offre de places

Organisation générale

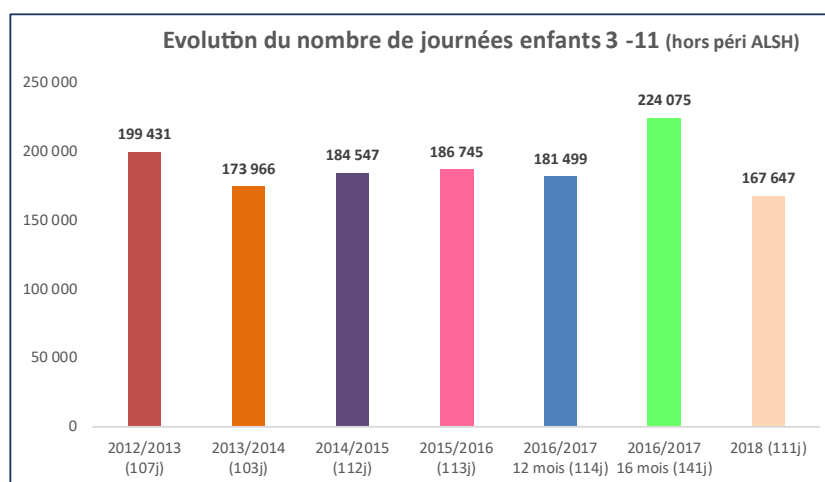
L'année 2018 est une année de continuité pour les mercredis : la cartographie des ALE n'a pas évolué, ni le nombre de places déployées au global.

Concernant les vacances scolaires : Plus que des nouveautés, ce sont ces évolutions du service qui ont été mises en œuvre à partir du 9 juillet dernier, conformément au contrat.

Accueil Exceptionnel du mercredi matin

L'accueil du mercredi matin diminue légèrement (-341 journées/enfants). Ce petit volume de journée est peu significatif. La demande reste forte et nous ne pouvons la satisfaire complètement. Nous contenons l'offre, comme prévu au contrat, à 300 places par mercredi.

Fréquentation, éléments quantitatifs



La cible de la DSP pour 2018 projetait la réalisation de **185 113** journées pour un total de 112 jours d'ouverture.

174 231 journées ont été réalisées pour 111 jours d'ouverture, soit une sous réalisation de la cible de 5.88 %. Pour mémoire sur la période précédente elle était de – 6.47 %.

	2018				2017				
DU 02 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018	Total réalisation 2018 en J/E	COMPARAISON CONTRAT DSP			COMPARAISON REALISATION N-1			OBJECTIF ANNUEL DSP 2018	
		Prévu au contrat DSP 2018	Variation		Réalisation 2017 (N-1)	Variation		Prévu au contrat DSP 2018	% réalisation DSP 2018
			Ecart au contrat	Ecart au contrat en %		Ecart n-1 en	Ecart n-1 en%		
Accueil de loisirs mercredi et vacances	160 818	170 217	-9 399	-5,52%	165 527	-4 709	-2,84%	170 217	94,48%
Accueil de loisirs exceptionnel mercredi matin	3 884	4 204	-320	-7,61%	4 227	-343	-8,11%	4 204	92,39%
Chrysalides 10/12 ans, stages PBarbe et Efferv&sciences	2 944	4 006	-1 062	-26,50%	3 254	-310	-9,52%	4 006	73,50%
SOUS TOTAL ACCUEIL DE LOISIRS	167 647	178 427	-10 780	-6,04%	173 008	-5 361	-3,10%	178 427	93,96%
Accueil péricentre matin et soir (mercredi et vacances)	6 585	6 686	-101	-1,52%	7 609	-1 024	-13,46%	6 686	98,48%
SOUS TOTAL ACCUEIL PERICENTRE MATIN-SOIR	6 585	6 686	-101	-1,52%	7 609	-1 024	-13,46%	6 686	98,48%
SOUS TOTAL ENFANTS	174 231	185 113	-10 882	-5,88%	180 617	-6 386	-3,54%	185 113	94,12%

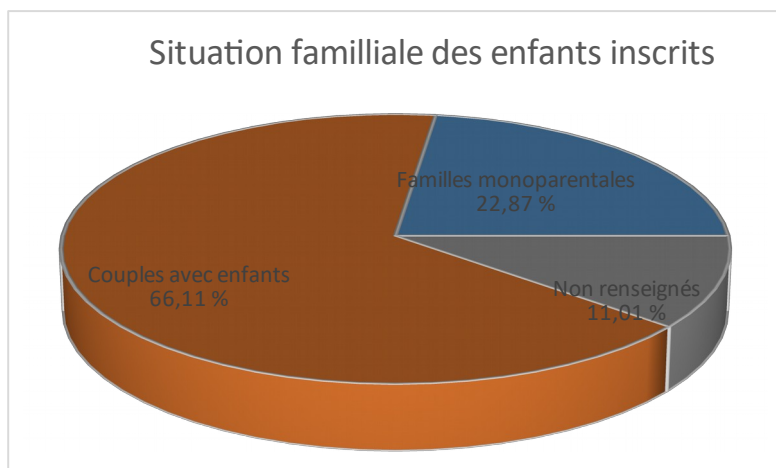
→ Il faut noter que nous avons eu 195 615 journées réservées, soit 5.40 % de sur-booking moyen par rapport à l'objectif DSP (voir chapitre sur l'absentéisme).

Répartition de la fréquentation par période

Année scolaire 2017 / 2018	Enfants différents inscrits	Nombre de réservations	Nombre présences	Nombre d'absences	Taux de présence
Mercredi Sept/Oct	3 160	17 168	15 457	1 711	90,0%
Mercredi Nov/Déc	3 043	16 856	15 152	1 704	89,9%
Mercredi 1er Trim	3 166	23 983	21 583	2 400	90,0%
Mercredi 2ème Trim	3 238	27 648	24 756	2 892	89,5%
Vacances Automne	4 051	19 938	18 069	1 869	90,6%
Vacances Fin d'année	2 477	10 176	8 331	1 845	81,9%
Vacances Hiver	3 903	20 913	18 244	2 669	87,2%
Vacances Printemps	3 477	13 032	11 707	1 325	89,8%
Vacances Juillet	4 084	29 901	27 030	2 871	90,4%
Vacances Août	4 239	32 913	28 897	4 016	87,8%
Année	8 882	212 528	189 226	23 302	89,0%
Année scolaire 2017 / 2018	Enfants différents inscrits	Nombre de réservations	Nombre présences	Nombre d'absences	Taux de présence
Mercredis	4 293	85 655	76 948	8 707	89,8%
Petites vacances	6 255	64 059	56 351	7 708	88,0%
Grandes vacances	5 570	62 814	55 927	6 887	89,0%

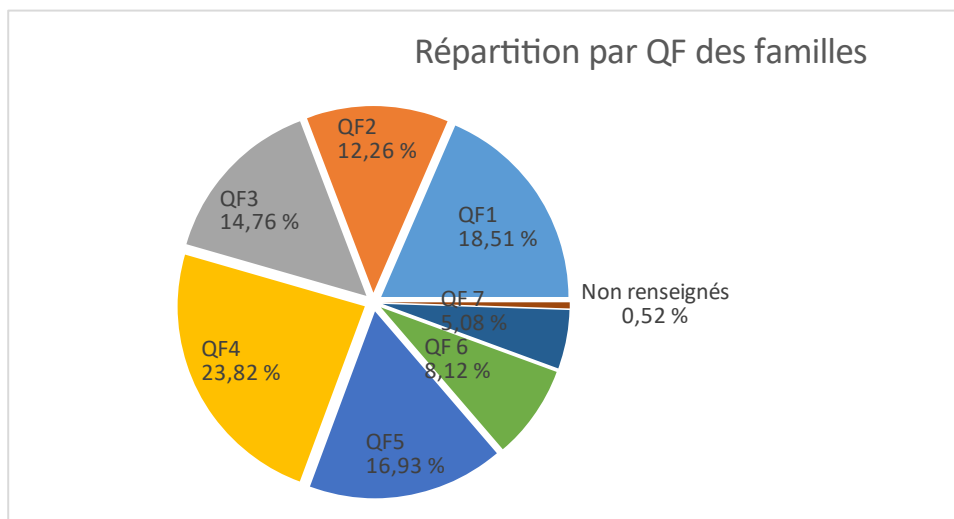
La répartition est assez conforme à nos prévisions de répartition des places par période. Nous remarquons que l'ensemble des périodes est touché par le phénomène de désistement à des niveaux moyens assez similaires (10%). Seules 2 périodes ressortent et connaissent un taux de présence plus faible : les vacances de février et en été le mois d'août (13/14%). Ce sont d'ailleurs des périodes où la demande des familles a été moins forte que l'an passé.

Situation familiale des enfants inscrits



23% des enfants inscrits vivent au sein de familles avec un seul parent. Ce chiffre moyen reflète des réalités différentes selon les territoires de vie (46% à la Sensive, 34% à Malakoff ou aux Der-vallières et 18% au Martray (Nantes-centre) ou 19% à St-Joseph de Porterie).

Inscrits et quotient familial



Les QF 1/2/3 représentent 45% des enfants inscrits. Cela demeure assez important mais nous constatons que le mouvement de baisse des petits QF se poursuit. Par exemple, les QF1 représentaient 24% en 2015/2016 (18% en 2018). Cette baisse s'effectue au « profit » des QG 4/5/6 » (chacun de ces QF progressant d'1 ou de 2% par an depuis 2 ans).

Le désistement et l'absentéisme

Nous avons mené un travail d'analyse du phénomène de désistement sur 2018.

Réservation par les familles	212 528 places	Correspondant 195 615 « journées »
Présences constatées	189 226 places	Correspondant 174 231 « journées »
Absence constatée ou désistement	23 302 places	→ Soit un désistement de 10,9% en moyenne / la réservation

Nous observons que le désistement se stabilise depuis 2 ans autour de 10%.

L'étude des fréquentations sous l'angle de cet absentéisme menée fin 2018 début janvier nous confirme plusieurs informations importantes pour mieux comprendre ce phénomène :

- **Le désistement représente quelques 23 000 places sur 12 mois. Soit environ 210 places en moyenne par jour ou encore 7 à 8 places par centre chaque journée de fonctionnement.** Ces moyennes reflètent des réalités différentes bien-sûr selon les centres et les périodes mais ce phénomène est assez diffus et concerne tous les centres et toutes les périodes.
- Les absences inférieures à 10 fois par an ; (10 absences représentent par exemple 1 semaine complète de vacances et 5 mercredis) représentent 15 000 places, soit 65% du désistement.
- La part des familles monoparentales et des petits QF augmente significativement avec la fréquence des absences. Par exemple, au-delà de 10 absences par an, sur les 8000 places que cela représente, plus de 40% sont des familles monoparentales et des QF1.
- Nous pensons donc plutôt mettre en place des actions de dialogue et de prévention plutôt que des « sanctions » car cela s'adresserait à ces familles déjà sans doute en difficulté.

Une enquête téléphonique auprès des usagers pour mieux comprendre les raisons des désistements

Nous compléterons en effet l'étude chiffrée par une partie plus qualitative. Une centaine de familles seront ainsi sollicitées pour dialoguer et répondre à nos questions.

Ce travail est d'autant plus important au moment où nous nous interrogeons sur l'évolution de nos règles et modalités d'inscriptions en vue d'un projet de portail d'inscription en ligne.

Ce travail sera fait dernière semaine du mois d'avril 2019.

Perspective 2019/2020

Vers une application e-services d'inscription familles en 2020

La décision est prise. Les familles nantaises pourront inscrire leurs enfants et réserver des places en accueil de loisirs via un portail en ligne en 2020. Cette évolution demandée et attendue. 2019 sera donc une année de réflexions auxquelles les usagers seront associés et de développement de cet outil qui modernisera et facilitera la vie des familles. Cela permettra aussi aux secrétariats de l'Accoord d'être plus disponibles pour l'accueil des familles et moins accaparés par les tâches administratives d'inscriptions.

Accueils Péri ALE

L'accueil péricentre est en diminution par rapport à l'année précédente d'environ 1 000 journées mais conforme à nos prévisions (-1.5%). Le regroupement de l'accueil à 7h30 sur 9 centres en période de vacances et l'accueil de tous les autres centres dès 8h15 au lieu de 8h30 a sans doute limité le recours à ce service.

3-1-2 - ALSH Ados

Organisation du calendrier

Fonctionnement maximum possible des Accueils de Loisirs Adolescents Accoord pour la période janvier 2018 / décembre 2018

Vacances Scolaires 2018	
Vacances de fin d'année (Noël) 2018 Du 01/01 au 07-01 (inclus) Les vacances de fin d'année sur cet exercice étaient à cheval entre 2017 et 2018	4 jours
Vacances de de février (hiver) 2018 Du 26-02 au 11-03 (inclus)	10 jours
Vacances de printemps 2018 Du 26-04 au 13-05 (inclus) –période de vacances scolaires initiales modifiées par le calendrier EN	10 jours (dont 2 journées de service minimum : 4 sites ouverts)
Vacances d'été 2018 Du 09/07 au 31-08 (inclus)	39 jours
Vacances d'automne 2018 22-10 au 04-11 (inclus)	9 jours (dont 1 journée de service minimum : 4 sites ouverts)
Vacances de fin d'année (Noël) 2018 Du 24-12 au 31-12 (inclus) Les vacances de fin d'année sur cet exercice étaient à cheval entre 2018 et 2019	5 dont 2 journées en service minimum : 4 sites ouverts
Total Vacances	77 jours (dont 5 en service minimum) Pour mémoire : 79 N-1 sur 12 mois, 92 sur l'exercice de 16 mois

Un calendrier de vacances scolaires « perturbé en 2018 » par des jours de service minimum (liés aux jours fériés sur ces périodes qui ne facilite pas la mobilisation du public

Hors Vacances Scolaires 2018		
	Après-midi	Journée
Samedi (*)	28	/
Mercredi	33	/
TOTAL	61	/

(*) – il n'y a pas de fonctionnement les samedis après-midis veilles de vacances scolaires

SOIREES 2018	
Lundi	/
Mardi	33
Jeudi	31
Vendredi	31
Total Soirées	95

Reprise des activités ados le mardi 11 septembre 2018 (après l'été)

Les accueils éducatifs d'adolescents proposent une ouverture du mardi au samedi hors vacances scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. Des ouvertures exceptionnelles et des projets spécifiques peuvent être proposés les dimanches et jours fériés.

Territoires et projets de coopération

Les Semaines Citoyennes et le Brevet des Loisirs : 4^{ème} édition

Pour la quatrième fois, ces 2 actions ont connu un franc succès.

14 collèges publics nantais ont participé aux semaines citoyennes et au brevet des loisirs en juin et **près de 600 collégiens** s'y sont inscrits. Nous notons un développement des partenariats avec la présence du SDIS 44, du planning familial, de la maison des ados 44, de l'animation sportive municipale et de quelques associations artistiques.

Centre-Sud

Les semaines citoyennes se sont déroulées après le brevet des collèges, du 2 au 6 juillet. Des projets journalisme au collège A. Briand, ateliers sportifs et vidéo aux collèges J. Verne et V. Hugo ont été organisés. Le Brevet des loisirs a concerné 136 jeunes différents. Les collégiens ont pu découvrir Nantes et son histoire grâce à un rallye inédit et « s'éclater » lors de grands jeux au bord de la mer. L'organisation par les délégués de classe de la « boom des 3^{èmes} » a également réuni 146 élèves pour une soirée disco à la MQ de Doulon !

Ouest

La dernière semaine de juin, dans le cadre des Semaines Citoyennes, l'équipe d'animation a proposé deux journées d'activités en partenariat avec 3 collèges du territoire. Ces temps d'animation ont permis d'aborder des questions de citoyenneté par le biais d'activités ludiques et de communiquer l'offre d'été des différents partenaires du territoire auprès des collégiens. L'équipe a proposé 8 ateliers sur 5 jours. On peut citer un atelier boxe suivi d'un débat « la boxe : un sport réservé aux garçons ? », du football avec un débat autour des règles et du fairplay, un jeu autour des inégalités et des différences, une « expo-quizz: le quartier, ma ville, parlons-en ! », un débat et un jeu autour du vivre ensemble et enfin un ciné-débat autour des stéréotypes.

Cette action a touché plus de 200 jeunes sur 3 collèges dont une trentaine à Rosa Parks avec de nombreux partenaires comme : Style Alpaga, l'animation sportive, la Maison des Adolescents, la Médiathèque Floresca Guépin et les Petits Débrouillards.

Durant le diplôme national du brevet, les 28 et 29 juin, l'équipe a proposé aux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} des collèges du territoire ouest (Gaston Serpette, Rosa Parks, Chantenay, Debussy, La Durantière) des animations de découvertes d'activités culturelles et sportives. Ces animations se sont déroulées à la carrière Miséry : cirque, espace détente, graff, percussion, roller, zumba, tennis ballon, jeux de société et une sortie plage à la Bernerie en Retz. Nous avons concerné 360 jeunes au total dont 160 pour les collèges Rosa Parks et Gaston Serpette. Cette action a été menée en partenariat avec la TAN, l'Animation sportive et Plan Job.

Nord

Lors de cette nouvelle édition du **brevet des loisirs**, pendant 2 jours l'équipe d'animation a encadré 128 jeunes des 2 collèges Stendhal et Hector Berlioz sur la base de plein air de Port Barbe. Une navette a été mise en place pour accompagner en car les élèves des 2 collèges. Sur place, la TAN a mis en place une sensibilisation citoyenne avec un bus articulé sur site. Le SDIS a proposé une démonstration de sauvetage aquatique sur l'Erdre en s'appuyant sur les ASEC (assistants de sécurité) présents dans les collèges. Des partenaires du monde sportif comme le Rugby XIII Clos Toreau et l'Animation Sportive Municipale ont proposé de découvrir de nouvelles pratiques sportives en complémentarité des propositions de la base de Port Barbe (VTT, Orientation, équitation).

Concernant **les semaines citoyennes**, elles n'ont pas été complètement abouties cette année avec le désistement du collège Stendhal faute de disponibilité de l'établissement. Elles se sont donc déroulées au sein du collège Berlioz sur la thématique des discriminations faisant écho au « rallye discrimi'Nantes » du mois de mai. L'équipe d'animation a travaillé avec l'association « les mémoires de l'Outre-mer » pour animer l'exposition s'appelant « je ne suis pas raciste mais... ». Cette exposition permettait de s'arrêter sur les différentes formes de racisme, esclavagiste et abordait les questions de racisme à l'école de la république. En terme de perspectives, nous pensons que les dates proposées sont peut-être à reposer afin de les éloigner du brevet des loisirs et de la fin de l'école. Peut-être un peu plus tôt dans l'année (avril-mai) ?

Est-Erdre

Les semaines citoyennes ont été l'occasion de proposer, tout au long du mois de juin, des actions sur le thème de la lutte contre les discriminations. 4 collèges étaient concernés : Collège Rutigliano, Collège Noé Lambert, Collège de La Colinière et Collège de Saint Joseph.

Les équipes se sont appuyées sur leurs compétences d'animation pour diversifier les approches autour de cette thématique : ateliers journalisme, théâtre forum, rallye « Discrimi'Nantes », MAO...

Cette action aura eu deux effets bénéfiques : d'une part elle a permis de créer des temps d'échange et de réflexion avec les ados dans une démarche d'éducation populaire ; d'autre part elle a renforcé le lien avec les équipes éducatives des collèges partenaires.

Cette année, **le brevet des loisirs** pour les collégiens (de la 6^{ème} à la 4^{ème}) était organisé à la Maison de quartier de Doulon. Au programme : une offre d'activités sportives, ludiques et culturelles qui donnait un avant-goût de l'été. Escape Game, ateliers musicaux, « archery game » et autres défis à base d'eau qui se sont déroulés dans de bonnes conditions météo. Parmi les 150 collégiens qui avaient répondu présents, certains ont découvert l'Accoord et ont fait le choix de nous rejoindre pendant l'été.

Le Studio 11-15 : culture et solidarité !

Le Studio 11-15 a accueilli 297 ados en 2018.

« Faire le mur » : un projet culturel qui détourne la ligne verte du VAN

Cet espace d'animation situé sur l'île de Nantes, près des Nefs et de l'Eléphant des Machines, développe toujours des projets à dimension artistique en lien avec des artistes nantais.

C'était de nouveau le cas cet été avec l'action « faire le mur ». Il s'agissait de « détourner » la ligne verte et explorer le thème de la « transgression » : 8 jeunes accompagnés de l'artiste Aline Brugel ont d'abord réalisé des portraits photographiques pour les afficher sur du mobilier urbain donnant un effet visuel avec l'apparition de visages et corps à des endroits imprévisibles. Ce projet est resté visible pendant plusieurs mois sur le quartier des Machines de l'île. Il a été très apprécié des institutions artistiques du quartier (Trempolino, Stéréolux, Block-haus...) et des familles qui y ont vu une vraie valorisation de leurs ados.

Lors de chaque période de vacances scolaires, des projets de ce type sont proposés.

Au studio 11/15- la solidarité est au cœur des projets des ados

En 2018, une dizaine d'adolescents du Studio, sensibilisés aux conditions de vie des migrants par les actions partenariales développées dans la structure, ont souhaité mettre en place une action solidaire en direction des personnes sans domicile fixe.

Après en avoir échangé et pris contact avec plusieurs associations œuvrant sur Nantes, le groupe s'est engagé sur une récolte de produits d'hygiène à destination des femmes qui vivent dans la rue. Une campagne d'affichage créée par les ados s'est alors mise en place et les premiers dons furent recueillis au Studio. Suite à cette première action, aux discussions partagées avec les donateurs, les jeunes ont eu envie d'aller plus loin. Un atelier de création couture de lingettes durables s'est alors mis en place pour sensibiliser les donateurs à des

produits d'hygiène durables, plus respectueux de l'environnement dont les personnes sans domicile ne peuvent bénéficier. Un don de produits jetables contre un don de produit durable !

Retrouvez un reportage sur le Studio 11/15 :

<https://www.telenantes.com/societe/laquotidienne/article/la-quotidienne-du-mardi-12-fevrier>

« En marche citoyens !" Rencontre avec des jeunes du Havre

15 jeunes du Havre ont travaillé pendant un an et demi sur la réalisation d'un court métrage de prévention et de sensibilisation intitulé "Et si on dansait ensemble ?", autour des valeurs de la République, de l'engagement citoyen, de la laïcité et de la lutte contre la radicalisation.

L'accueil de ces jeunes du Havre s'est déroulé à la Maison de quartier des Dervallières avec une trentaine de jeunes du territoire Ouest. Les jeunes ont assisté à la projection du court métrage suivie d'un débat. Cela a permis de favoriser la réflexion, la curiosité, l'expression, l'échange et le partage entre les jeunes.

Après un dîner préparé ensemble, une soirée jeux de société était proposée à tous. Le lendemain, le groupe en a profité pour visiter Nantes. L'événement a été l'occasion d'une belle dynamique qui doit se poursuivre avec le souhait des jeunes nantais maintenant d'aller au Havre !

La SCOP Ados, un projet d'éducation populaire

Les SCOP ados sont en plein développement à l'Accoord. Véritables bouillons d'initiatives collectives et responsables au service d'un territoire, elles sont particulièrement dynamiques sur les 2 grands quartiers Est-Erdre et Nord.

Découvrez les SCOP ados en vidéo ! <https://vimeo.com/312745926>

Après une année de préfiguration, le projet « Scop ados » a pris toute son envergure sur le quartier Est / Erdre.

Aidée par un financement dans le cadre de VVV, l'équipe ados a pu accompagner les jeunes sur un projet ambitieux qui a démarré avec la construction d'une « Flexi Yourte ». Cette dernière a vocation à être un outil partagé dans le quartier pour des actions « Hors les Murs ». Une quinzaine d'ados ont suivi plusieurs « chantiers » (rénovation de locaux, construction de meubles à partir de matériaux de récupération...) qui, chaque fois, venaient améliorer des projets collectifs.

Mais au-delà de l'activité elle-même, c'est la façon de la construire qui fait la vraie richesse de ce projet. Le projet « SCOP Ados » a pour finalité l'éducation à l'Economie Sociale et Solidaire. Ainsi, les 24 jeunes qui ont participé à ce projet ont concrètement été sensibilisés aux enjeux de cette autre façon d'entreprendre : « 1 personne / 1 voix ». Les décisions étaient collectives et les animateurs n'avaient pas plus de pouvoir que les ados.

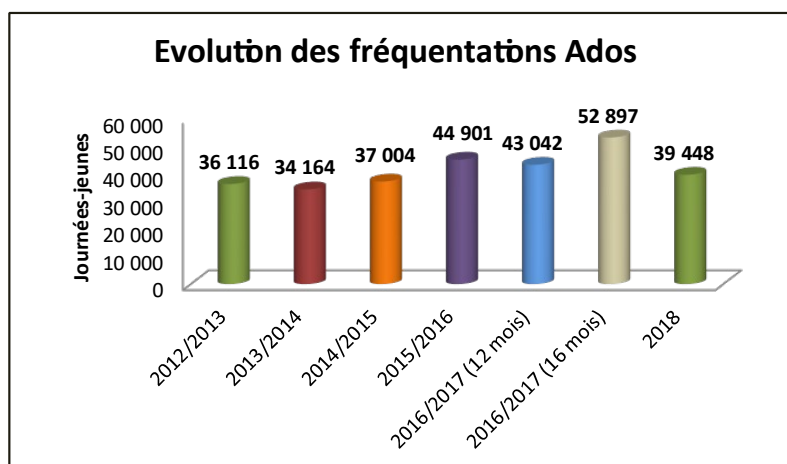
Sur le grand quartier Nord, la scop ados : « les p'tits chefs » et « les chantiers graff' » ont été les deux volets d'expérimentation.

Des « chantiers graff' » ont eu lieu en lien avec les bailleurs sociaux pour habiller les murs des locaux « pré-tris » ou encore appelés « ici tri ». Une inauguration en présence des élus a même été organisée. Ce fut un vrai temps de valorisation pour les ados. Des projets sont en cours pour l'aménagement du mur de « mécanord » et la déco des « légos » posés près du square aux dragons.

Concernant les P'tits Chefs, ils ont été très sollicités cette année par les partenaires notamment (CCAS, DVAJ, ...) pour répondre à des temps qu'ils organisaient. Ils ont pu aussi se mettre en valeur lors du festival de théâtre, du forum de rentrée et du Noël de Nantes nord où ils ont chaque fois assuré le repas du midi pour l'ensemble des participants ! Une sacrée expérience ...

Fréquentation, éléments quantitatifs

Avec une réalisation totale de 39.448 journées/jeunes, on peut noter un léger recul de -4,32%. Soit -1780 journée/jeunes par rapport à 2017.



Nombre d'ados inscrits par espaces d'animation (ayant participé à au moins une activité)

Nantes Centre Sud	739	Nantes Ouest	563	Nantes Est Erdre	548	Nord	226
Studio 11/15	326	Bellevue	134	Perray	22	Boissière	176
C-Ville	119	Bourderies	55	Pilotière	19	Paul Gauguin	50
Clos Toreau	164	Breil	224	Port Boyer	99		
Malakoff	130	Dervalières	150	Bottière	136		
				Doulon	100		
				Halveque-st Jo	172		

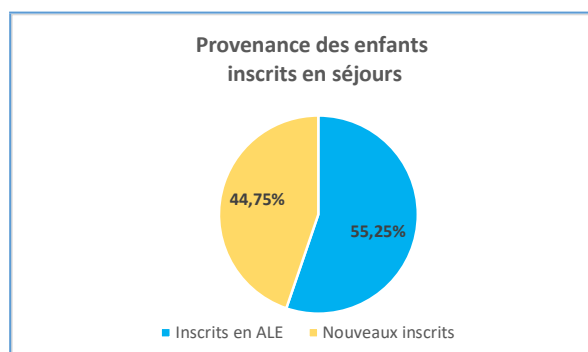
Le Studio 11/15 reste la structure la plus fréquentée avec 326 ados différents.

Centre-Sud 14 animateurs	10 734
Ouest 12 animateurs	11 817
Est-Erdre 14 animateurs	10 777
Nord 8 animateurs	4 786
Stages Pbarbe	1 334
(journées enfants)	39 448

3-1-3 – Séjours

NOMBRE DE JOURNEES ENFANTS/JEUNES REALISEES PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES		HORS ÉTÉ	ÉTÉ		TOTAL
			Séjours courts (5 nuits et moins)	Séjours longs (plus 5 nuits)	
OUEST	Enfants	140	0	1 318	1 458
	Ados	0	0	416	416
	Total	140 11%	0 0%	1 734 33%	1 874 18%
NORD	Enfants	141	0	275	416
	Ados	0	0	348	348
	Total	141 11%	0 0%	623 12%	764 7%
EST-ERDRE	Enfants	160	0	0	160
	Ados	424	33	512	969
	Total	584 44%	33 1%	512 10%	1 129 11%
CENTRE-SUD	Enfants	60	96	0	156
	Ados	63	21	416	500
	Total	123 9%	117 3%	416 8%	656 6%
SEJOURS ACCESSOIRES	Enfants	0	160	0	160
	Ados	96	42	0	138
	Total	96 7%	202 5%	0 0%	298 3%
OFFRE CENTRALE	Enfants	248	3 668	658	4 574
	Ados	0	40	1 261	1 301
	Total	248 19%	3 708 91%	1 919 37%	5 875 55%
TOTAUX	Enfants	749	3 924	2 251	6 924
	Ados	583	136	2 953	3 672
	Total	1 332	4 060	5 204	10 596

Sur l'année 2018, l'Accoord a maintenu son niveau d'offre de séjours. Riches, diversifiés et de qualités, les séjours se sont déroulés sans accrocs. Ce sont 1 526 enfants et adolescents qui ont découvert les joies des séjours de vacances sur l'année. Une saison réussie, avec des sourires et des souvenirs toujours au RDV.



L'Accoord a maintenu en 2018 son niveau d'offre ainsi que la diversité et la qualité des séjours. Nous pouvons dire que c'est une saison de séjours réussie.

L'année 2018 a été marquée par une fréquentation constante de nos séjours par rapport à l'année 2017. Il y a eu 10 596 équivalents journées / enfants réalisées. C'est un chiffre stable depuis 2 ans (10 223 en 2017).

Pour rappel, la cible inscrite sur le contrat de délégation de service public est de 10 000 équivalent journées.

Nous sommes donc légèrement au-dessus de celle-ci. 87 % des séjours se déroulent l'été qui est naturellement la période d'activités la plus forte.

Ce sont les enfants (5-11 ans) qui fréquentent le plus nos séjours de vacances, 83% contre 28% contre les ados (12-15ans). Ce qui est tout à fait logique au vue de l'offre et du nombre de places proposés dans chaque catégorie respective.

Pour favoriser les premiers départs, tant pour les enfants que pour les parents (la séparation « affective » peut être parfois compliqué pour les 4-5 ans) des séjours de 3 ou 4 jours ont été proposés sur des camps de base non loin de Nantes. Un réel succès qui permet de rassurer parents et enfants, le format de ces séjours de proximités répond à un réel besoin.

Dans le cadre de la découverte de pays étrangers, il y a eu 4 séjours européens contre 2 en 2017, Dublin, Portugal et 2 séjours en Italie étaient au programme. Des séjours très appréciés des jeunes. Itinérance et découverte culturelle rythment les journées.

Sur la saison 2018, très peu d'accidents ont été à déplorer, ce qui indique que la sécurité sur les structures, la formation de nos équipes, le renouvellement du matériel ou encore l'organisation générale des séjours sont des domaines maîtrisés.

Séjour Hors été

Séjours hors été	Nombre J/E	
Ouest	140	11%
Nord	141	11%
Est-Erdre	584	44%
Centre-Sud	123	9%
Séjours accessoires (liés aux ALE)	248	19%
Offre « centrale » (séjour neige)	248	19%
Total	1 332	

Quinze séjours hors été se sont déroulés en 2018 dont trois séjours « neige » (76 places).

Neuf de ces séjours se sont déroulés au printemps à l'initiative des centres socioculturels et des équipes 11/15 ans.

Cinq séjours en direction des ados et sept en direction des enfants ont été organisés, pour une fréquentation de 1 332 équivalents journées/enfants. Cela représente 179 enfants et jeunes partis sur des périodes de vacances autres que l'été.

Caractéristiques du public inscrit sur les séjours d'été.

La fréquentation de l'été 2018 est de 9 264 équivalents journées/ enfants (bivouacs d'une nuitée inclus), soit + 889 équivalents journées/enfants par rapport à l'an passé (+ 4 % environ - 8 912 équivalents journées/ enfants pour l'été 2017).

Cela représente concrètement 1 149 enfants et adolescents partis sur 70 séjours et bases (hors bivouac) sur l'été.

133 enfants et adolescents ont pu bénéficier d'un accompagnement à l'inscription en séjours et d'une pré-inscription par les centres socioculturels avant le forum du 7 avril soit 11,5 % de notre public.

61% des inscrits sont des enfants âgés de 3 à 11 ans et 38% sont des ados âgés de 12 à 15 ans. Une proportion qui est en train de revenir à un équilibre avec une percée des 12/15 ans. (24,3% en 2017).

Les séjours touchent de plus en plus d'enfants et d'adolescents. Un choix a été fait de réduire la durée des séjours long à 12 jours afin de créer plus de séjours et donc permettre à plus d'enfants de partir en séjour.

Les séjours en quelques chiffres

- 685 enfants partis sur des bases de 5 jours
- 406 enfants partis sur des séjours long (plus de 7 jours)
- 210 enfants partis sur des séjours hors été.
- 58 enfants partis sur des séjours court (4 jours ou moins)

La parité entre filles et garçons est quasiment parfaite : 49.35% de filles contre 50.65% de garçons.

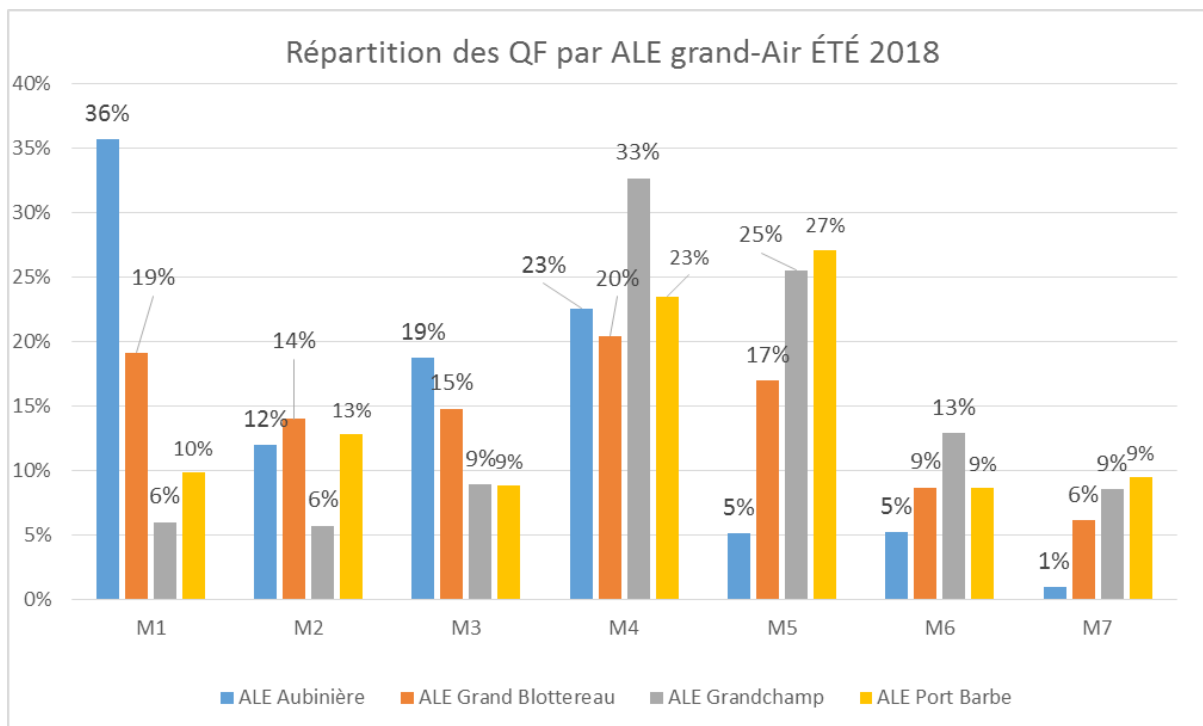
3-1-4 – Activités « Grand Air »

Quelques éléments liés au remplissage de l'été 2018 :

13016 places étaient proposées pour les 4 accueils Grand-Air, Grandchamp, Port Barbe, l'Aubinière et le Grand-Blottereau.

11707 ont été réservées, soit 87% de remplissage pour l'ensemble de l'été.

Inscriptions Grand-Air	ÉTÉ 2018		
	JUILLET	AOÛT	TOTAL
Aubinière	80%	74%	76%
Gd Blottereau	67%	84%	76%
Grandchamp 3/5 ans	129%	115%	101%
Grandchamp 6/11 ans	81%	96%	
Total Grandchamp	99%	103%	
Port Barbe	98%	90%	90%



Les projets Grand Air :

Un travail de ré écriture des projets pédagogiques est en cours sur les 4 centres grands air afin de redonner des priorités autour des questions d'éducation au développement durable, aux activités de plein air, aux démarches participatives et à la question du vivre ensemble.

Les centres grand-air favorisent également une mixité des enfants des différents quartiers de Nantes et les aspects de mixités sociale et culturelle prennent une dimension toute particulière.

L'Aubinière a mis un accent très fort durant l'été 2018 aux projets permettant la participation avec notamment la mise en place d'un conseil d'enfants. Cette démarche est née également de la participation du centre à la quinzaine d'animation sur la démocratie proposée par COSMOPOLIS.

Les animations jardinage ont bien sûr été poursuivies ainsi que certains temps autour de l'alimentation.

Un travail est également engagé autour de l'acquisition de l'autonomie et deux organisations ont été mises en œuvres

- Une passerelle 5/6 ans
- Des bivouacs construits avec les enfants

Au **Grand Blottereau**, 3 axes prioritaires ont été travaillés :

Autour de l'alimentation : aller au marché tous les mercredis matin, pour faire un goûter fruits et le présenter sous des formes différentes (salade de fruits, brochettes, compote, ...), également pour un repas sur centre, pour lequel les enfants établissent la liste de courses, ce qui permet de les sensibiliser aux saisons et de faire ensemble par soi-même pour avoir moins d'emballage, en passant par la préparation, l'organisation.

Autour du recyclage : dans l'organisation des espaces, nous avons consacré une salle appelée salle « patouille ». Dans cette salle, on y trouvait de quoi bricoler avec peu ; nous avons demandé aux enfants de rapporter de chez eux certains articles (bouteille d'eau, rouleaux de sopalin, papier toilettes, des boutons, de la laine, des bouts de tissus, feuilles et bois ramassés dans le parc...) ; et, les enfants, accompagnés d'un animateur, ou de livres, de fiche sur le recyclage pouvaient échanger sur leurs savoir-faire et faire part de leurs expériences.

Autour du troc-livres : Un essai de temps spécifique autour de l'échange de livres, permettant notamment le lien aux familles, a été testé sur les premières périodes d'ouverture.

Port Barbe :

Du côté des stages activités de pleine nature :

- 914 stagiaires accueillis (706 enfants de 6-11 ans et 208 enfants de 12-15 ans).
- 135 stages et périodes de vacances
- Taux de remplissage global de 81 %.

Du côté de l'ALE :

Développer des animations de plein air en intégrant la dimension EDD comme :

Des projets de Land Art, de balades ornithologiques, de sensibilisation au recyclage ou d'animation pêches, animation sensorielles, des jeux d'imagination autour des végétaux ont été organisés tout au long de l'année.

Grandchamp des fontaines :

Un travail de réaménagement du centre co-construit avec les enfants a été engagé. Les démarches participatives et coopératives sont mises au cœur de tous les projets.

Des animations Jardin et plus spécifiquement de découverte de la permaculture ont été mises en place permettant d'aborder les techniques de compostage et la mise en place de système de récupération d'eau.

3-1-5 – Les sciences avec les publics sur le temps de loisirs

La culture scientifique ne peut pas se limiter aux seuls enseignements scientifiques dispensés dans les établissements scolaires : permettre à tous de participer aux débats d'idées et aux prises de décisions concernant les choix politiques et scientifiques est essentiel pour notre démocratie.

L'Accoord porte l'ambition de favoriser l'ouverture au monde dès le plus jeune âge : la culture scientifique, numérique et environnementale en fait partie.

Club sciences et Lab'J

Implantés respectivement sur les quartiers de la Bottière et de Beaulieu, ils accueillent chaque semaine plus de 25 jeunes de 9 à 15 ans sur les 2 sites. Parmi les activités proposées, la robotique, la programmation (avec Thymio, Mbot et Arduino), l'impression 3D, la physique ou encore le développement durable.

Efferv'&Sciences : Une ressource au service des équipes.

Deux animateurs en charge du projet, proposent à tous les animateurs de l'Accoord des formations (qualifiantes et/ou techniques ainsi que sur la pédagogie de projet), des malles d'activités thématiques (graines, fusées à eau, robotique, bateaux,) ou encore la construction de projets partagés.

A.T.E.C (Association Temporaire d'enfants Citoyens)

C'est un nouveau projet qui a vu le jour fin de l'année 2018. Ce dernier rassemble 10 jeunes. Il permet à ces derniers âgés de plus de 15 ans de pouvoir continuer au-delà du club tout en gardant un lien fort avec Efferv'&Sciences. Ce projet s'inscrit dans une volonté des jeunes de se constituer en association pour réaliser ensemble un beau projet commun !

Contribution aux temps forts et à l'animation des territoires

Efferv&Sciences contribue par ses actions à développer des partenariats. Le pôle participe à la fête de la science avec le Muséum et le Planétarium, met en place des soirées astronomie développées en co-construction avec les équipes et associations locales.

Sciences et philo : des séjours extraordinaires !

« Cap aventures » et « Philosciences » sont 2 séjours courts un peu à part.

Le premier a accueilli 13 enfants avec l'idée de renouer avec « la débrouille » et l'utilisation de son environnement naturel, les nuits à la belle étoile ou encore les courses d'orientation ! Le tout sur le site de Port Barbe, en toute sécurité et avec une équipe d'Efferv&Sciences imaginative !

Le second a accueilli 24 enfants en partenariat avec les Francas. Les enfants découvrent et vivent des activités scientifiques de manière très ludique et débattent autour de ces activités comme par exemple : « les robots peuvent-ils remplacer les humains » ! Un séjour passionnant !

Participation à la troisième édition du Festival du jeu vidéo « Nantes Accoord Games Week » : 5 000 visiteurs au NAGW !

2 000 m² d'installation de jeux vidéo actuels ou plus anciens, simulations et environnements virtuels, jeux d'arcade, de construction, de programmation et aussi impressions 3D ! Tout un programme original au cœur de l'été !

De nombreux animateurs de l'Accoord mobilisés et plus de 20 partenaires et exposants ont accueilli plus de 5 000 visiteurs !

Le succès de ce festival nantais de jeu vidéo imaginé et organisé par l'Accoord ne se dément pas. D'année en année, les fréquentations augmentent au bénéfice d'un public familial issu de « nos quartiers d'intervention ».

Participation aux Utopiales

Pour sa 3ème année, l'Accoord a été présent avec un espace encore agrandi pour présenter «Les UTOPIALES JUNIOR».

Destiné à un public 7/14 ans en groupe ou accompagné de leur famille, notre espace de 78m² a été transformé en laboratoire d'impression 3D animé par les animateurs de l'Accoord et l'ATEC. En complément, un espace discussion a permis d'installer les débats-philos animés par les Francas. Plus de 800 personnes accueillis sur notre espace et 300 enfants et ados de l'Accoord.

3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents

• Respect des normes légales et contractuelles

REGLEMENTATION

L'organisation des Accueils de Loisirs et leur mise en œuvre reposent sur un ensemble réglementaire complet et détaillé intégré au sein du Code de l'Action Sociale et de la Famille qui décrit très précisément les obligations multiples des organisateurs.

L'ensemble de ces éléments sont consignés et réactualisés en permanence dans un « memento » à destination de chaque directeur.

Ils font l'objet de groupes de travail avec des animateurs et des membres du siège de l'Accoord pour vérifier à la fois leur conformité et leur lisibilité.

Pour l'été 2018, une mallette « réglementation » a été remise à chaque directeur de séjour, de base, d'ALSH enfants et jeunes lors des réunions de formation les 7 et 22 juin 2018 et également distribuée sur l'ensemble des sites ALSH fin juin. On y trouve :



Le Memento ACCOORD 2016/2018

Le memento se présente sous la forme d'une affiche grand format sur laquelle sont regroupées un certains nombres de rappels liés à la réglementation relative à :

- La sécurité physique et morale des mineurs
- La sécurité des locaux
- La sécurité des activités
- L'encadrement des activités physiques et sportives en séjour de vacances et accueil de loisirs,
- Le suivi sanitaire
- La baignade
- L'hygiène alimentaire....

Il y figure également un certains nombres d'informations complémentaires telles que :

- Le numéro de téléphone et site internet de la DDCS
- Les numéros d'appel d'urgence, les numéros ACCOORD (permanence sécurité, services généraux, standard)
- La possibilité d'inscrire des numéros de téléphone (médecin, hôpital, mairie) des sites où se déroule le séjour,

Cette affiche est installée sur l'ensemble des séjours, bases et accueil de loisirs afin d'être rapidement consultable par l'ensemble des membres de l'équipe en cas de nécessité.

Le numéro JPA « Spécial Directeur » pour l'année en cours.

Des procédures Accord

Des documents relatifs aux assurances (en cas d'accident de participants ou de professionnels)

Le carnet d'infirmier

Le guide de bonnes pratiques d'hygiène : « restauration collective de plein-air des accueils collectifs de mineurs » des éditions Journaux Officiels.

Le projet de l'Accord

Nombre et nature des incidents

Pour l'année 2018 on dénombre 5 faits de « tensions-violences » : 3 dans le cadre des Accueil de Loisirs Ados et 2 dans celui des Accueils de Loisirs Enfants.

3 de ces faits de violence étaient dirigés vers des personnels (agressions verbales) et 2 vers d'autres usagers (jeunes)

Au-delà de ces faits, il est à souligner que l'été a débuté dans un contexte particulier dans certains accueils de loisirs : les quartiers du Breil, de Malakoff, les Dervallières ou de Beaulieu ont été le théâtre de violences urbaines 2 jours avant le démarrage de l'été.

L'accueil de loisirs du Breil, « au cœur des tensions », a rapidement été déplacé sur le Grand-Carcouët et le dialogue équipe/familles a été primordial.

A Malakoff, malgré les difficultés logistiques que cela présentait, l'accueil de loisirs a rapidement partagé ses locaux avec la ludothèque et l'équipe ados, qui ne disposaient plus de lieux d'activité suite à l'incendie.

Nous saluons la réactivité et la qualité du travail des équipes, qui ont permis de rassurer les familles et les enfants dans ce contexte difficile. La fréquentation des ALE n'a pas chuté à cette période, ce que nous pouvions éventuellement craindre. C'est aussi un indicateur de la confiance qui existe de la part des familles à l'adresse des équipes

3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

Heures Payées et Etp Réalisé vs Budget 2018 DSP	Organigramme DSP - 68,23% de Structure et Siège						
	Réalisé 2018		Budget 2018		Ecart Réa vs Bud		
	Hp	ETP	Hp	ETP	Hp	ETP	%
3/11 ans	278 700	153,1	276 853	152,1	1 847	1,0	1%
11/15 ans	58 356	32,1	66 928	36,8	-8 572	-4,7	-13%
Séjours *	21 701	11,9	11 213	6,2	10 488	5,8	94%
Personnel de service	35 068	19,3	38 045	20,9	-2 977	-1,6	-8%
Sous-total animateurs d'activité et autres	393 824	216,4	393 039	216,0	785	0,4	0%
Directeur d'Equipe	26 213	14,4	27 189	14,9	-976	-0,5	-4%
Encadrement animation (ASC, DAE, RP)	75 777	41,6	75 261	41,4	516	0,3	1%
Secrétariat	36 752	20,2	37 545	20,6	-793	-0,4	-2%
Pers de ménage	35 574	19,5	32 752	18,0	2 821	1,6	9%
Services généraux	15 582	8,6	19 628	10,8	-4 045	-2,2	-21%
Services supports métiers	31 065	17,1	31 491	17,3	-426	-0,2	-1%
Sous-total Structures	220 963	121,4	223 866	123,0	-2 903	-1,6	-1%
Direction générale	3 714	2,0	3 730	2,0	-16	0,0	0%
Communication	3 495	1,9	3 675	2,0	-181	-0,1	-5%
Ressources humaines	14 270	7,8	11 817	6,5	2 453	1,3	21%
Finances	8 869	4,9	7 231	4,0	1 638	0,9	23%
Informatique	8 009	4,4	5 571	3,1	2 438	1,3	44%
Personnel de ménage	1 271	0,7	1 447	0,8	-175	-0,1	-12%
Sous-total Siège	39 629	21,8	33 472	18,4	6 158	3,4	18%
TOTAL	654 417	359,6	650 377	357,3	4 040	2,2	1%

* Le Réalisé 2018 des Séjours comprend 5,8 Etp Animateurs Activités rémunérés en vacations non évalués en Heures/ETP mais en charge lors de l'établissement du budg

Actions de formation et de qualification au 31/12/2018

Les actions de formation se déclinent en 2 axes

Axe formation	Coût	Nombre de stagiaires	Taux de réalisation
Plan de formation	272 054 €	274	84,31%
Prévention et sécurité	25 040 €	90	84,11%

1.

Elles s'articulent autour des thématiques suivantes qui ont été privilégiées :

- Développement de la qualité de l'action en termes d'interventions et de conduite pour tous les métiers avec une attention particulière non exclusive à certaines catégories de salariés (Animateurs d'activités ALSH, personnel de service et ménage, ...)
- La dynamique de consolidation des parcours individuels par la formation diplômante (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS)
- Un processus continu de qualification sur le champ du management avec plusieurs publics prioritaires (les directions d'équipements, les ASC et les Directeurs Adjoints Alsh).

Nombre de stagiaires (tous les axes confondus) par sexe et tranche d'âge :

2018	F	H	Total
- 45 ans	138	89	227
+ 45 ans	72	29	101
Axe « plan de formation »	210	118	328
- 45 ans	38	51	89
+ 45 ans	11	7	18
Autres axes	49	58	107
Total	259	176	435

Nombre d'heures de stage (tous les axes confondus) :

2018	F	H	Total
- 45 ans	2475	3296	5771
+ 45 ans	1485	488	1973
Axe « plan de formation »	3960	3784	7744
- 45 ans	186	268	454
+ 45 ans	70	37	107
Autres axes	256	305	561
Total	4216	4089	8305

3.4 Les rendements et la productivité :

• Modernisation et amélioration des équipements

Les efforts d'amélioration menés par la Ville ou l'Accoord sur les exercices précédents ont permis ainsi des réalisations aux services des projets des quartiers. A titre d'exemple (liste non exhaustive) :

- Al du Breil – Transfert à l'école des plantes pour les maternelles
- Méta : Travaux au niveau de la restauration – Transfert sur A Fournier
- Carcouet : Travaux au niveau de la restauration – pas de nécessité de transfert
- Port Boyer : Travaux nécessitant transfert des maternelles
- Aménagement d'un nouveau site Grand Air : Le Grand Blottereau
- Aubinière : Passage en site grand air adapté aux 6/12 ans
- Travaux restauration Pilotière – Déménagement à Urbain le Verrier

Les travaux " Accoord " significatifs

- Histoire de jouer : remplacement de revêtement de sol + peinture + meubles dans la salle d'activités du RDC,
- Efferv&sciences : aménagement du local (création de rangements + ateliers),
- Émile Péhant : aménagement intérieur
- Halvèque : remplacement de revêtement de sol, travaux sanitaires (y compris Aubinière)
- Port-Barbe : réfection des lisses de deux carrières,
- Saint Jo/Linot : aménagement local animateurs

Les travaux " Ville " significatifs

- Méta : Changement des ouvertures et réhabilitation annexe avec clôture du parc
- L'observatoire : changement du SSI
- Doulon : signalétique sur façade
- Nombreux travaux dans les écoles

3.5 Les réclamations et contentieux :

Sur l'année 2018, 8 démarches explicites de réclamations écrites ont été enregistrées

Les demandes de dérogations

Pour la période 2018 nous dénombrons 14 demandes de dérogation. Il s'agit de demandes de changement de rattachement ALSH. Après étude, analyse et faisabilité de celles-ci, nous adressons à chaque demande une réponse argumentée, qu'elle soit positive ou négative.

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

■ Un exercice social aligné sur l'année civile.

Le Conseil d'Administration de l'Accoord réuni le 23 mars 2017 a modifié la période de référence de l'exercice social. Ce dernier était aligné sur l'année scolaire jusqu'au 31 Août 2016. Il a été modifié pour un exercice aligné sur l'année civile en prolongeant de 4 mois l'exercice charnière 2016-2017, jusqu'au 31 Décembre 2017.

La clôture 2018 comprend 12 mois, du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

■ Une mesure fiscale maintenue : le Crédit d'Impôt de Taxe sur les Salaires (CITS).

Créé par la Loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 – art.88 (V), le CITS est applicable à compter du 1er Janvier 2017. Il a pesé 12 mois sur les 16 qui composent l'exercice 2016-2017 et sur tous les mois de l'exercice 2018. Il est supprimé depuis le 1er janvier 2019 pour être transformé en baisse pérenne des cotisations sociales.

■ Un nouveau Contrat de Délégation du Service Public (DSP).

Signé le 24 novembre 2017, un nouveau projet de 2018 à 2021 et les ressources afférentes ont été définis en réponse à l'attente de la ville de Nantes. La subvention DSP a été déterminée au regard de l'offre, des attentes pédagogiques et des contraintes budgétaires.

- ▶ Plus de places « grand-air » sur les Accueils de Loisirs Enfants dès l'été 2018, avec en parallèle la fermeture de certains centres sur des périodes de vacances moins fréquentées.
- ▶ L'ouverture des inscriptions pour tous en même temps pour les périodes de vacances scolaires.
- ▶ Sur les Accueils de Loisirs Ados, des moyens dédiés à l'animation de rue et au projet numérique.

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- **Conditions et nombre des usagers**

Fréquentations par site (*exprimées en équivalent journée*)

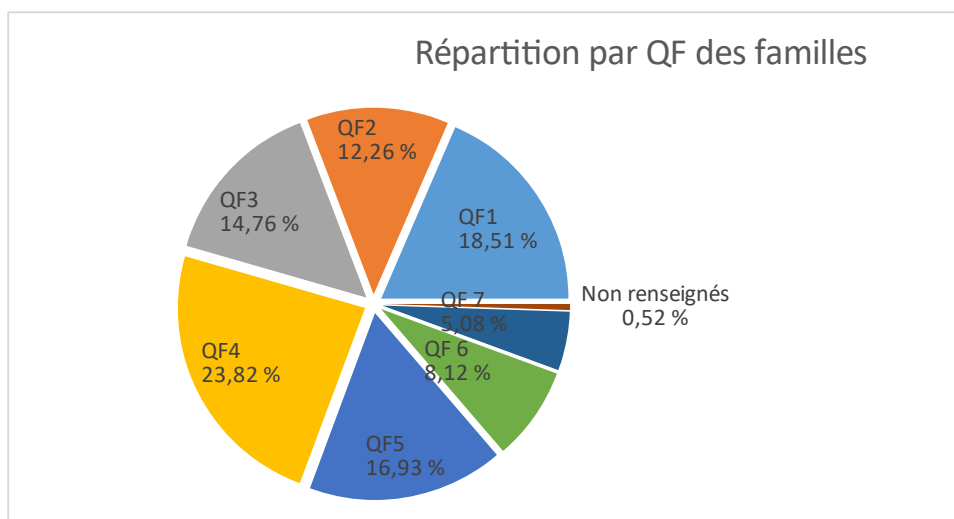
ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2018	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
ALA Pôle d'attractivité Bellevue Bourderies		211
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		211
ALA Pôle d'attractivité Centre-Ville Malakoff		721
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		721
ALA Pôle d'attractivité Erdre		19
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		19
ALA Pôle d'attractivité Est		47
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		47
ALA Pôle d'attractivité Est-Erdre		1 606
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		1 606
ALA Studio Clos Toreau		340
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		340
ALE Aimé Césaire	94	6 853
<i>Accueil de Loisir</i>	94	6 223
3/5 ans		3 013
6/11 ans		3 211
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		244
<i>Périscolaire</i>		385
3/5 ans		178
6/11 ans		208
ALE Ange Guépin / Jean Moulin	105	7 704
<i>Accueil de Loisir</i>	105	7 357
3/5 ans		3 763
6/11 ans		3 594
<i>Périscolaire</i>		347
3/5 ans		185
6/11 ans		162
ALE Aubinière	102	3 523
<i>Accueil de Loisir</i>	102	3 523
3/5 ans		1 160
6/11 ans		2 363
ALE Barberie	56	2 326
<i>Accueil de Loisir</i>	56	2 190
3/5 ans		1 016
6/11 ans		1 174
<i>Périscolaire</i>		136
3/5 ans		63
6/11 ans		73
ALE Bourderies	93	3 718
<i>Accueil de Loisir</i>	93	3 599
3/5 ans		2 227
6/11 ans		1 372
<i>Périscolaire</i>		118
3/5 ans		78
6/11 ans		41
ALE Bout des Landes	89	2 551
<i>Accueil de Loisir</i>	89	2 477
3/5 ans		1 329
6/11 ans		1 149
<i>Périscolaire</i>		74
3/5 ans		42
6/11 ans		32
ALE Breil	100	5 706
<i>Accueil de Loisir</i>	100	5 116
3/5 ans		2 752
6/11 ans		2 364
<i>Accueil Exceptionnel</i>		267
3/11 ans		267
<i>Périscolaire</i>		324
3/5 ans		173
6/11 ans		150
ALE Cloé Le-Baut	98	5 215
<i>Accueil de Loisir</i>	98	5 034
3/5 ans		2 492
6/11 ans		2 542
<i>Périscolaire</i>		180
3/5 ans		96
6/11 ans		84

ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2018	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
ALE Dervallières - Château	103	7 545
<i>Accueil de Loisir</i>	103	6 968
3/5 ans		3 601
6/11 ans		3 367
<i>Accueil Exceptionnel</i>		333
3/11 ans		333
<i>Périscolaire</i>		244
3/5 ans		140
6/11 ans		104
ALE Doulon	105	10 912
<i>Accueil de Loisir</i>	105	9 840
3/5 ans		4 544
6/11 ans		5 296
<i>Accueil Exceptionnel</i>		603
3/11 ans		603
<i>Périscolaire</i>		469
3/5 ans		192
6/11 ans		276
ALE Emile Péhant - Histoire de Jouer	55	3 765
<i>Accueil de Loisir</i>	55	3 572
3/5 ans		1 907
6/11 ans		1 666
<i>Périscolaire</i>		193
3/5 ans		117
6/11 ans		76
ALE Espace d'animation Beaulieu	88	5 429
<i>Accueil de Loisir</i>	88	5 218
3/5 ans		2 941
6/11 ans		2 277
<i>Périscolaire</i>		211
3/5 ans		112
6/11 ans		99
ALE Félix Thomas	106	8 845
<i>Accueil de Loisir</i>	106	7 855
3/5 ans		4 083
6/11 ans		3 772
<i>Accueil Exceptionnel</i>		614
3/11 ans		614
<i>Périscolaire</i>		376
3/5 ans		203
6/11 ans		173
ALE Graine de Cosmos	103	6 255
<i>Accueil de Loisir</i>	103	6 034
3/5 ans		2 780
6/11 ans		3 254
<i>Périscolaire</i>		222
3/5 ans		109
6/11 ans		113
ALE Grand Blottereau	47	2 623
<i>Accueil de Loisir</i>	47	2 623
6/11 ans		2 623
ALE Grand Carcouët	89	5 567
<i>Accueil de Loisir</i>	89	5 207
3/5 ans		2 611
6/11 ans		2 596
<i>Périscolaire</i>		360
3/5 ans		176
6/11 ans		183
ALE Grandchamps	62	7 004
<i>Accueil de Loisir</i>	62	7 004
3/5 ans		2 883
6/11 ans		4 121

ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2018	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
ALE Halvêque	102	3 270
<i>Accueil de Loisir</i>	102	3 073
3/5 ans		1 769
6/11 ans		1 304
<i>Périscolaire</i>		197
3/5 ans		109
6/11 ans		89
ALE Julien Gracq	94	5 979
<i>Accueil de Loisir</i>	94	5 803
3/5 ans		2 803
6/11 ans		3 000
<i>Périscolaire</i>		176
3/5 ans		86
6/11 ans		89
ALE Linot	109	9 496
<i>Accueil de Loisir</i>	109	9 060
3/5 ans		3 865
6/11 ans		5 194
<i>Périscolaire</i>		437
3/5 ans		179
6/11 ans		257
ALE Manu IV	94	7 480
<i>Accueil de Loisir</i>	94	7 087
3/5 ans		3 294
6/11 ans		3 792
<i>Périscolaire</i>		393
3/5 ans		195
6/11 ans		198
ALE Martray / Jeux de Mômes	96	8 408
<i>Accueil de Loisir</i>	96	7 456
3/5 ans		3 770
6/11 ans		3 685
<i>Accueil Exceptionnel</i>		522
3/11 ans		522
<i>Périscolaire</i>		431
3/5 ans		216
6/11 ans		214
ALE Meta	105	7 735
<i>Accueil de Loisir</i>	105	7 000
3/5 ans		3 224
6/11 ans		3 775
<i>Accueil Exceptionnel</i>		408
3/11 ans		408
<i>Périscolaire</i>		327
3/5 ans		167
6/11 ans		160
ALE Observatoire	105	6 563
<i>Accueil de Loisir</i>	105	6 210
3/5 ans		3 061
6/11 ans		3 149
<i>Périscolaire</i>		353
3/5 ans		172
6/11 ans		180
ALE Paul Gauguin - Bout des Pavés	103	4 920
<i>Accueil de Loisir</i>	103	4 300
3/5 ans		2 026
6/11 ans		2 274
<i>Accueil Exceptionnel</i>		447
3/11 ans		447
<i>Périscolaire</i>		173
3/5 ans		90
6/11 ans		83
ALE Pilotière	89	4 301
<i>Accueil de Loisir</i>	89	4 127
3/5 ans		1 767
6/11 ans		2 360
<i>Périscolaire</i>		173
3/5 ans		72

ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2018	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
ALE Port Barbe	102	4 492
<i>Accueil de Loisir</i>	102	4 492
6/11 ans		4 492
ALE Port Boyer	103	7 084
<i>Accueil de Loisir</i>	103	6 411
3/5 ans		3 316
6/11 ans		3 095
<i>Accueil Exceptionnel</i>		445
3/11 ans		445
<i>Périscolaire</i>		228
3/5 ans		127
6/11 ans		101
ALE Santos Dumont	55	1 545
<i>Accueil de Loisir</i>	55	1 487
3/5 ans		775
6/11 ans		711
<i>Périscolaire</i>		58
3/5 ans		33
6/11 ans		26
Effervescence	4	268
<i>Accueil de Loisir</i>	4	268
6/11 ans		268
Structure Port Barbe	139	4 206
<i>Accueil de Loisir</i>	139	4 206
6/11 ans		4 206
TOTAL GENERAL		174 231

Fréquentation en fonction des réalités socio-économiques des publics



Les QF 1/2/3 représentent 45% des enfants inscrits. Cela demeure assez important mais nous constatons que le mouvement de baisse des petits QF se poursuit. Par exemple, les QF1 représentaient 24% en 2015/2016 (18% en 2018). Cette baisse s'effectue au « profit » des QF 4/5/6 » (chacun de ces QF progressant d'1 ou de 2% par an depuis 2 ans).

Fréquentation Ados par territoire et par type d'activité

Accueil de loisirs 12-17 ans		Nombre de journées Ados
		2018
OUEST	ACCOMP. SCOLARITE	710
	ACCUEIL	5 209
	ANIMATION FESTIVE	1 727
	ATELIERS	860
	COLLEGES	1 743
	HORS LES MURS	1 568
	TOTAL E/J	11 817
NORD	ACCOMP. SCOLARITE	22
	ACCUEIL	2 666
	ANIMATION FESTIVE	596
	ATELIERS	399
	COLLEGES	514
	HORS LES MURS	589
	TOTAL E/J	4 786
EST-ERDRE	ACCOMP. SCOLARITE	763
	ACCUEIL	6 633
	ANIMATION FESTIVE	933
	ATELIERS	973
	COLLEGES	1 191
	HORS LES MURS	284
	TOTAL E/J	10 777
CENTRE-SUD	ACCOMP. SCOLARITE	296
	ACCUEIL	6 007
	ANIMATION FESTIVE	1 358
	ATELIERS	2 499
	COLLEGES	371
	HORS LES MURS	203
	TOTAL E/J	10 734
PORT BARBE	ACCUEIL LOISIRS	1 334
TOTAL ACCOORD		39 448

Mesures prises pour faciliter l'accès des différents usagers

Accueil d'urgence

Pour toutes situations dites d'urgence (hospitalisation, déménagement, emploi, rupture soudain de mode de garde...) nous accueillons les enfants, 5 jours maximum sur l'année pour dépanner ces familles sur présentation de justificatifs.

En 2018 cela correspond à 1120 journée enfants.

Nous avons ainsi apporté une réponse d'urgence sur l'année scolaire 2017/2018, pour 651 enfants différents et 469 sur l'année scolaire en cours.

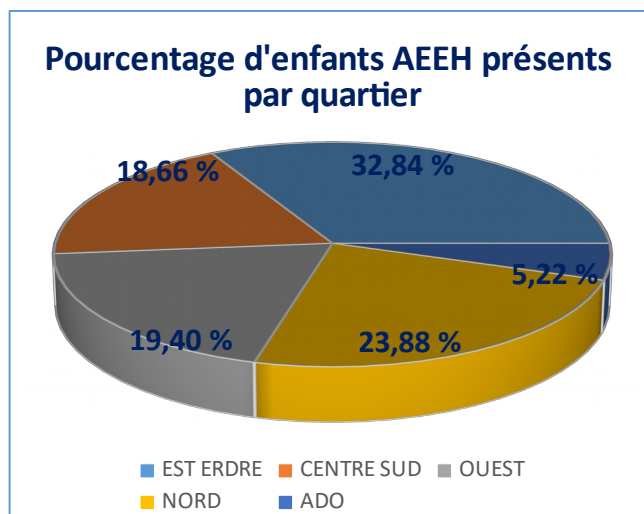
Des accueils de loisirs inclusifs : 92 enfants accueillis

Le plan mis en place depuis plusieurs années porte plutôt ses fruits. En effet, un peu plus de 100 enfants en situation de handicap sont accueillis chaque année. 92 l'ont été en 2018 (115 l'an passé). Cela représente 19 000 h d'accompagnement, soit environ 30 jours en moyenne pour chaque enfant accompagné. Chacun des accueils de loisirs de l'Accoord a accueilli de 1 à 11 enfants différents en situation de handicap.

Une vingtaine d'animateurs ont été formés et la posture collective des équipes est aujourd'hui beaucoup plus facilitante et inclusive. Pour autant, il nous faudra poursuivre cet effort car nous pensons que des familles ne connaissent pas encore suffisamment la possibilité de cet accueil. Une démarche d'information au sein des réseaux de partenaires et associatifs concernés par ces sujets doit permettre de progresser dans ce sens.

Un indicateur nous montre le chemin parcouru, l'an passé 13 enfants accompagnés en accueils de loisirs ont pu partir en séjour, ce qui témoigne à la fois de la confiance de ces familles et de la qualité de l'accompagnement proposé dans les collectifs d'enfants.

Parmi ces 92 enfants 65 sont accueillis et accompagnés par les animateurs de l'ACCOORD et 27 par des accompagnateurs d'HANDISUP.



La gestion de la liste d'attente

Elle est globalement gérée par les secrétaires et les services du siège. A chaque période de vacances, elle est mise à jour par le siège. Nous pouvons ainsi revenir vers les familles pour leur proposer des solutions au sein de leur ALE ou vers un ALE proche.

Le principe de continuité du service public :

● Utilisation

Accueil de loisirs	Nombre de places maxi mercredis HVS	-de 6 ans	+ de 6 ans
AIME CESAIRE	120	48	72
BARBERIE	68	32	36
BEAULIEU	96	48	48
BOURDERIES	76	40	36
BREIL MALVILLE	88	40	48
BOUT DES LANDES	48	24	24
BOUT DES PAVES	68	32	36
CARCOUET	96	48	48
CLOE	68	32	36
CLOS TOREAU	96	48	48
DERVALLIERES	116	56	60
DOULON	136	64	72
EMILE PEHANT	56	32	24
FELIX THOMAS	120	48	72
GRANDCHAMP	0		
HAVÊQUE/AUBINIÈRE	76	40	36
HISTOIRE DE JOUER	48	24	24
JULIEN GRACQ	84	48	36
MALAKOFF	96	48	48
MANU IV	116	56	60
MARTRAY	144	72	72
META	112	40	72
OBSERVATOIRE	96	48	48
PILOTIÈRE	60	24	36
PORT BARBE	54		54
PORT BOYER	96	48	48
SENSIVE	48	24	24
SAINT JO-LINOT	128	56	72
TOTAL	2410	1120	1290

Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)

Nouvelles techniques de réduction des nuisances, de la pollution, d'économie d'énergie

Dans le cadre d'une politique de développement durable, plusieurs actions sont menées dans les équipements ACCOORD, relevant de la DSP. Ces actions sont menées directement par les centres, en collaboration avec les services généraux ou avec des partenaires comme Nantes Métropole ou l'association ARBRES.

Les différentes actions menées :

- ✓ Tri sélectif des déchets à l'aide de sacs identifiés fournis par Nantes Métropole.
- ✓ Remplacement systématique des anciennes robinetteries par du matériel temporisable.
- ✓ Remplacement des ampoules électriques à filaments par des ampoules à faible consommation.
- ✓ Récupération des cartouches d'encres et des piles usagées.
- ✓ Récupération et tri du papier et des cartons et enlèvement par ARBRES.

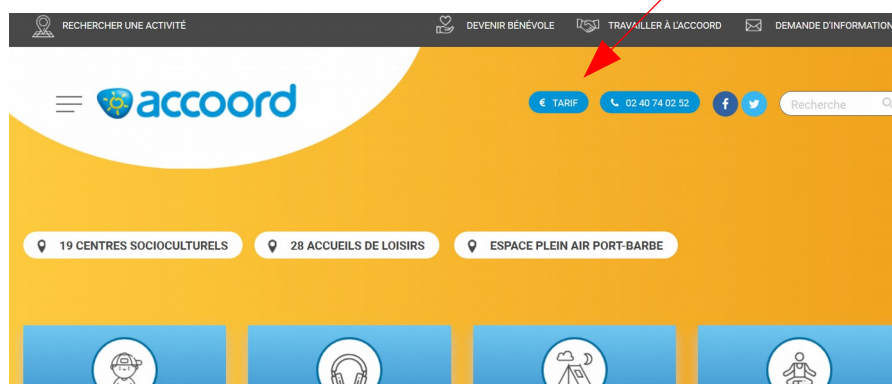
Le respect du principe de transparence :

Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)

L'accès à la tarification des activités

Deux possibilités sont offertes aux usagers pour connaître la tarification des activités :

- Sur le site internet, www.accoord.fr, par le biais du simulateur de calcul qui se trouve dorénavant directement sur la page d'accueil de notre site.

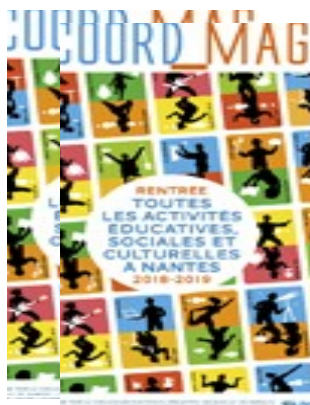


Il suffit de saisir son QF pour accéder à l'ensemble de la tarification ACCOORD (ALSH, séjours, stages...).

Nos usagers peuvent également se rendre auprès des secrétariats de nos équipements, qui possèdent également un simulateur, permettant le calcul de leur tarification à partir du QF CAF, ou de leur avis d'imposition.

L'information et communication institutionnelle :

Le magazine de rentrée : Accoord-Mag



Notre magazine de rentrée se décline en 2 supports :

- **Un journal** de 12 pages présentant les activités de l'Accoord de manière générale avec en page centrale une carte de Nantes sur laquelle chaque équipement est identifié et en fin de page l'index des activités.

Le Mag-Accoord est distribué à 10 000 exemplaires et diffusé dans le réseau des équipements Accoord (CSC, ALE) ainsi que dans les points d'accueils de publics de nos partenaires (équipements Ville de Nantes, Nantes habitat ...)



- **Une fiche pratique par équipement** regroupant toutes les informations utiles : contact, horaires, activités. Cette fiche est également imprimable depuis notre site www.accoord.fr

Le catalogue des séjours et stages Été 2018



Ce magazine paraît un mois environ avant le début des inscriptions lors des forums. Il est disponible à 10 000 exemplaires dans les équipements Accoord et partenaires. Il informe de l'ensemble de l'offre séjours de l'été ainsi que de l'offre ateliers et stages d'été de la base de Port Barbe. Il est consultable en ligne sous une forme de « livre numérique ». Ce magazine a « lancé » l'identité visuelle de l'été, reprise ensuite dans les autres supports à suivre. Il a inauguré l'enveloppe de communication, fil rouge de l'été « les vacances des nantais ».

Les Programmes Ados

Un guide pratique Ados a été édité pour chaque Grand Quartier. On peut y trouver les espaces d'animations Ados et les activités qui y sont proposées, des focus sur les animations collège, l'accompagnement à la scolarité, le Studio11-15, les modalités d'inscription.

Ce guide est distribué à la rentrée scolaire dans les collèges et disponible dans les espaces ados, centres socioculturels, accueils de loisirs et sur notre site internet.

A chaque période de vacances scolaires, un programme 11/15 ans est également édité pour chaque Grand Quartier et bénéficie du même format de distribution.



Eté 2018



Le guide d'été 11/15 ans (ados) est le fruit d'une collaboration étroite entre la Ville de Nantes et l'Accoord puisqu'il présente non seulement l'ensemble de l'offre ados de l'Accoord mais aussi l'offre nantaise plus générale. Ce guide était relayé dans de nombreux points Accoord et municipaux et était consultable en ligne.

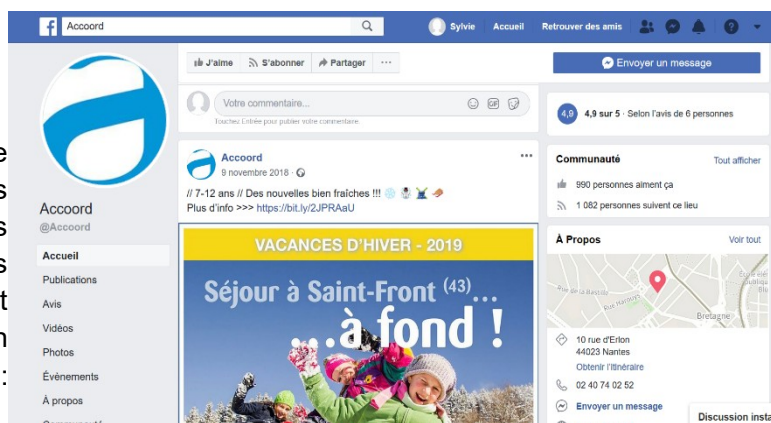
Le site Internet : www.accoord.fr

Il reprend naturellement l'exhaustivité de l'offre de l'Accoord dont les ALE, ALA et séjours. Il va bénéficier d'une profonde transformation en début d'année 2019 afin de le rendre plus accessible et plus ergonomique à nos usagers.

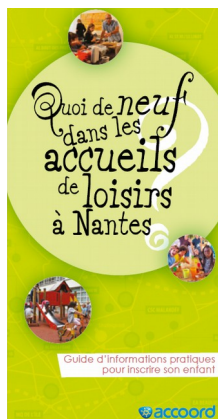
La page  **acebook**

Elle annonce et/ou relaye de manière dynamique des messages ou témoignages d'activités. Cet été, de nombreux messages ont rendu visible des animations issues des ALE, ALA et séjours, en particulier le projet « jeunes reporters », qui disposait de son propre micro-blog (thumblr) : <http://lesvacancesdesnantais.tumblr.com/>

L'Accoord se dote progressivement d'une stratégie et d'outils de type « community manager ».



Un nouveau guide pratique « quoi de neuf pendant les vacances scolaires ».



Un guide d'informations à destination des familles présentant l'ensemble des évolutions a été édité et adressé par courrier électronique à plus de 4000 familles et distribué à près de 7000 « exemplaires papier ».

L'information à partir du forum d'inscription : 1 forum d'inscriptions a été organisé: le 7 avril 2018 sur 9 sites ACCOORD pour les inscriptions aux séjours Été. A cette occasion, une équipe dite « primo-accueil » composée de Directeurs d'Équipement et d'Animateurs socioculturels prennent en charge, entre autres, l'accueil des familles à ces forums et se tiennent à leur disposition pour répondre à leurs questions éventuelles. Ces familles avaient reçu préalablement un courrier les informant des dates, horaires et lieux des forums, des explications relatives aux modalités d'inscription, la liste des documents à fournir.

L'information à partir des accueils de loisirs : la totalité des structures enfance ont mis en place des formes particulières de communication et d'information en direction des parents. Différents outils et démarches développés placent le centre de loisirs comme une véritable structure éducatrice des enfants et donnent en même temps aux parents une véritable posture de partenaire actif dans la vie du centre. D'autre part, on peut aussi dire que l'investissement des parents dans la vie du centre donne à voir à leurs enfants qu'ils s'intéressent à leurs activités.

L'information de type informelle : elle est principalement relayée par la presse qui, quasiment chaque semaine, voire chaque jour pendant les vacances, publie des articles sur les activités des équipements de quartiers. Ces articles contribuent à donner un retour positif sur les actions des Accueils de Loisirs tant en direction des parents, des partenaires, qu'en interne. En effet, c'est aussi un des moyens de valorisation de l'engagement des équipes. Par ailleurs de très nombreux Accueils de Loisirs ont développé des outils d'information et de communication qui leur sont propres : journaux des enfants, SMS, rencontre des parents lors des goûters, fêtes de quartiers, affichage des programmes d'animation, flyers sur telle ou telle activité...

Egalement, à l'occasion de chaque séjour, il est organisé à l'attention des familles et leurs enfants ou ados, une rencontre préalable permettant de présenter le séjour, l'équipe d'encadrement, l'organisation générale et les règles de vie partagées (indispensable pour les séjours ados), le projet pédagogique

Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers

Le rapport d'activités en synthèse annuel de l'ACCOORD est adressé à chaque membre des conseils d'équipements (représentants des usagers) et est consultable dans chacun des équipements de l'ACCOORD. Il reprend des éléments principaux du rapport du délégataire.

Exercice 2018

**Objet de la
délégation**

**Centre de
Loisirs
du Petit Port.**

B- Piscine

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Exploitation de la piscine du Petit Port
Nature de la convention	Concession
Date signature de la convention	5 Juillet 2001
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} Juillet 2001
Echéance de la convention	30 Juin 2026
Durée de la convention	25 ans
Dénomination sociale du délégataire	Nantes Métropole Gestion Equipements
Coordonnées	14-16 rue Racine BP 20707 44007 Nantes Cedex 1 Tél : 02 51 84 94 51 Fax : 02 40 08 88 81
Organigramme nominatif des dirigeants	Président : Mme Catherine Choquet Directeur Général : M. Cantin Richard Directeur Général Délégué : Mr Nicolas Travel Directeur du Pôle Loisirs : Mr Nicolas Travel
Répartition du capital social	Ville de Nantes.....38.03% Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations.....12.80% Caisse d'Epargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia - Crédit Local.....2.76% Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl.....2.21% C.C.I.....0.92% B.P.A.....0.83%

1.2 Caractéristiques du service délégué

Les services fournis	Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées à l'exploitation de la piscine du Petit Port pour satisfaire un service public. S'inscrire dans la politique sportive définie par la ville de Nantes tant dans l'accueil des clubs que des scolaires.
Les tarifs des services fournis	Tarifs Unitaires :Adulte 4,50€, Enfants 2,90€, -8 Ans 1,40€ Abonnements à points:Adulte de 18€ à 77€ Réduit : de 12€ à 48,50€ Moins de 8 ans : de 5,50€ à 24,60€ Abonnements Entreprise : de 11€ à 32€ Abonnements Famille : de 24 à 44€ Abonnements à l'heure : 10h : 29,50€ 20h : 51,90€
Les installations	Les Bassins : Un bassin polyvalent de 665m2 comprenant : - Entrée en pente douce 120m2 - 1 Bassin boule à vague 170m2 - 1 Bassin de natation 375m2 Un bassin d'apprentissage : 144m2 Une pataugeoire de 70m2 2 toboggans (76ml & 20ml) Jeux d'eau (cols de cygne, geysers, plaques à bulles, buses de nage à contre courant). Les plages : 1167m2 Les locaux personnels : 95m2 Les locaux annexes : 60m2 Les locaux techniques : 400m2 Vestiaires publics et collectifs : 457m2

Le partage des charges entre le délégataire et le délégant	Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges. 2016 : avenant n°7 art.4 compensation de la taxe sur les salaires Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1er janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article. 2017 : avenants N°8 et 9 intégrant les espaces sportifs en lieu et place de l'ancienne piscine et ancien bowling et intégrant les modalités financières de la gestion desdites salles à compter du 04 septembre 2017. Dans le cadre de l'avenant n°9, les modalités financières des comptes d'exploitations prévisionnels DSP Patinoire-Piscine et Salles sportives sont établies pour la période 2018-30 juin 2026, soit jusqu'à la fin de la DSP.
---	--

2 Les comptes de la délégation de service public

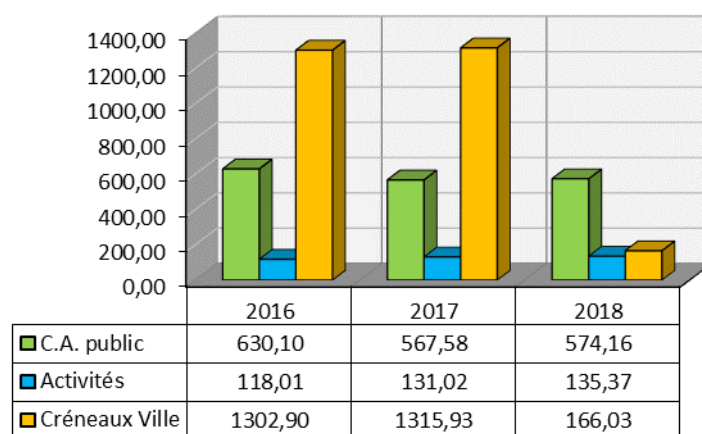
2.1 Le compte de résultat

Piscine	2016		2017		2018		2018/2017
	K€	%	K€	%	K€	%	
Chiffre d' Affaires	2 056	100,0	2 019	100,0	880	100,0	-56,4
Autres Produits de Gestion	0		0		0		
Total Produits	2 056	100,0	2 019	100,0	880	100,0	-56,4
Achats de m/ses / autres	354		386		389		0,8
Charges Externes	283		288		235		-18,5
Impôts et Taxes	53		43		53		24,1
Frais de siège et SGPP	825		837		957		14,3
Frais de Personnel / Travaux	7		7		0		-94,4
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0		
Total Consommations	1 522	74,0	1 562	77,3	1 635	185,8	4,7
VALEUR AJOUTEE	534	26,0	458	22,7	-755	-85,8	-264,9
Frais de Personnel	914	44,4	952	47,2	992	112,8	4,2
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	-380	-18,4	-494	-24,5	-1 747	-198,6	253,4
Dotations Amort. & Provisions	874	42,5	900	44,6	923	104,9	2,5
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 253	-60,9	-1 394	-69,1	-2 670	-303,5	91,5
Charges Financières	245	11,9	225	11,1	204	23,1	-9,5
Produits Exceptionnels	13	0,6	44	2,2	42	4,8	-4,8
Charges Exceptionnelles	162	7,9	35	1,7	71	8,1	104,7
RESULTAT NET -1-	-1 647	-80,1	-1 610	-79,7	-2 903	-329,9	80,3
Redevance VDN	125,9	6,1	72,3	3,6	27,1	3,1	-62,6
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/	1 803	87,7	1 783	88,3	2 968	337,3	66,5
RESULTAT NET -2-	30	1,5	101	5,0	38	4,3	-62,1

Le compte de résultat de l'exercice 2018 fait apparaitre un résultat positif net bénéficiaire de **38K€**.

Le chiffre d'affaires :

Le CA public enregistre une baisse (-56,4% vs 2017) en raison de l'application de l'avenant n°9 de la DSP qui prévoit une actualisation des contributions financières du contrat, et notamment, la mise en place de nouvelles modalités financières des créneaux clubs et scolaires



Le CA des activités (leçons et cours collectifs) s'élève à 135,37 K€ soit + 3,32%.

Le nombre d'inscrits est en augmentation de +4,2% par rapport à n-1, ce qui se traduit par une progression en nombre d'inscrits de +26 : 633 en 2018 contre 607 en 2017.

L'augmentation du CA est due également à une revalorisation tarifaire de l'ordre de 2,3%.

Les charges :

Les charges fixes sont légèrement inférieures à celles du compte d'exploitation prévisionnel (-2%).

Les charges actualisables sont maîtrisées par rapport au budget contractuel (-1,7%).

Piscine	Réalisé 2017	Compte d'exploitation prévisionnel 2018 ⁽¹⁾	Réalisé 2018
Charges fixes	1 124 768	1 149 835,89	1 126 213
dont amortissement extension	479 362	559 983	559 983
dont amortissement autres	78 946	44 743	21 120
dont PGR	341 709	341 709	341 709
dont frais financiers d'emprunt	224 750	203 401	203 401
Charges actualisables	2 513 905	2 672 230	2 627 245
dont frais de personnel	963 136	1 020 000	1 000 477
dont frais de siège+scs gaux CLPP	837 274	923 621	943 625
<i>frais de siège</i>	261 916	265 845	285 848
<i>refac scs gaux CLPP</i>	575 358	657 777	657 777
dont impôts	42 847	53 053	53 192
dont autres	670 647	675 556	629 951
TOTAL CHARGES	3 638 672	3 822 066	3 753 458

Compensation taxe sur les salaires

Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant.

Le montant de la taxe sur les salaires 2018 est de 33 422€.

Intéressement financier :

Conformément aux nouvelles dispositions contractuelles, les résultats réels sont comparés avec les comptes prévisionnels :

- les excédents de recettes sont reversés à la Ville de Nantes à hauteur de 50%
- les économies de charges sont reversées à la Ville de Nantes à hauteur de 50%.

50 % des excédents à reverser si recettes usagers >		565 000 €HT
Soit	4 576 €	
50 % des économies à reverser si charges actualisables <		2 672 230 €HT
Soit	22 493 €	
Total REDEVANCE		27 068,90 €

En 2018, le montant total de la redevance à reverser est de 27 068,90€ HT.

REVERSEMENT DU COMPTE DE TIERS « USAGERS PISCINE »

Comme le prévoit l'art.6 de l'avenant n°6, NGE doit verser chaque année à la Ville de Nantes 90% du solde du compte « abonnements à points communautaires ». A ce titre, NGE versera 72 617,23 € pour l'année 2018.

2.2 Le compte-rendu bilanciel

La valeur brute des immobilisations à fin 2018 s'élève à 12,399 M€.

Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation					
	Val. Brute	Mouvements de l'exercice (val. Brute)			Val. Brute
en € / HT	01/01/2018	Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	31/12/2018
Logiciels informat.	13 900,00	0,00		0,00	13 900,00
Agencs, aménagts, instal.	185 204,76	3 969,10		5 218,22	183 955,64
Matériel & outillage	58 433,14	-0,03		24 676,44	33 756,67
Matériel de bureau & informat.	3 680,00	0,00		2 940,00	740,00
Mobilier de bureau	16 504,52	0,00		479,05	16 025,47
Terrains et contr. en concession	12 150 788,83	0,00		0,00	12 150 788,83
Total brut Immobilisé	12 428 511,25	3 969,07	0,00	33 313,71	12 399 166,61

Compte tenu des nouvelles acquisitions de l'exercice, et des amortissements pratiqués, la valeur nette à fin 2018 est arrêtée à 7,146 M€.

	Amortisst.	Mouvements de l'exercice		Amortisst.	V.N.C.
en € / HT	01/01/2018	Dotations	Reprises	31/12/2018	31/12/2018
Logiciels informat.	13 900,00	0,00	0,00	13 900,00	0,00
Agencs, aménagts, instal.	72 605,24	18 919,92	5 218,22	86 306,94	97 648,70
Matériel & outillage	50 507,88	2 060,22	24 541,43	28 026,67	5 730,00
Matériel de bureau & informat.	3 680,00	0,00	2 940,00	740,00	0,00
Mobilier de bureau	15 455,89	139,95	479,05	15 116,79	908,68
Concession (caducité)	4 548 607,13	559 982,91	0,00	5 108 590,04	7 042 198,79
Cumul amortissements	4 704 756,14	581 103,00	33 178,70	5 252 680,44	
Valeur nette des Immobilisations	7 723 755,11	soit une variation de :		-7,47%	7 146 486,17

Le financement affecté à l'exploitation au titre des investissements relatifs à la concession (soit une quotité de 72% des emprunts et subventions) présente un encours de 7,20 M€ à fin 2018, dont 4,9 M€ sur emprunts.

Evolution des moyens de financement affectés à la délégation					
		Variations de l'exercice			
	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018	
Emprunt - encours	5 471 494,58	0,00	553 866,65	4 917 627,93	
Subvention d'équipement	2 286 287,28	0,00	0,00	2 286 287,28	
Cumul financements	7 757 781,86	0,00	553 866,65	7 203 915,21	

Le tableau ci-dessous reprend le détail des travaux effectués sur l'année 2018 au titre du gros Entretien :

Travaux de gros entretien réalisés sur 2018	
Chauffage/Ventilation	20 777,11
Traitement d'eau	55 543,90
Traitement d'air	6 326,06
Menuiserie/Serrurerie	12 494,87
Devis électricité	4 179,56
Blocs de secours	7 667,36
Thermographie	9 778,39
Divers-Carrelage/Faïence	5 584,90
Divers - Peinture	10 194,08
Divers-Plomberie	6 207,89
Divers - Maçonnerie	2 311,67
Divers Faux Plafonds	44 411,60
TOTAL	185 477,39 €

3 L'analyse de la qualité du service

3.1 Les indicateurs de qualité au niveau des installations

Afin de vérifier et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, divers contrôles de la propreté sur l'ensemble du site (bassins, vestiaires, coursives) sont réalisés. Ceux-ci sont effectués deux fois par semaine (lundi, vendredi) par le personnel d'encadrement qui attribue une note pour chacun des espaces inspectés. Cette note fait l'objet d'un calcul moyen hebdomadaire et mensuel.

Les différents points contrôlés se répartissent comme suit :

- Espace halle bassins (sols, chromes, goulottes, grilles d'évacuation, toboggans)
- Espaces vestiaires hommes, femmes & collectifs (sols, cabines, casiers, goulottes d'évacuation)
- Espaces sanitaires hommes & femmes (sols, toilettes, lavabos, douches)
- Coin beauté (sol, miroirs, mobilier)

L'objectif est de maintenir un niveau d'évaluation situé entre les deux barèmes de notation supérieur, à savoir N°4 et N° 5. Ne jamais être en dessous du barème N°3.

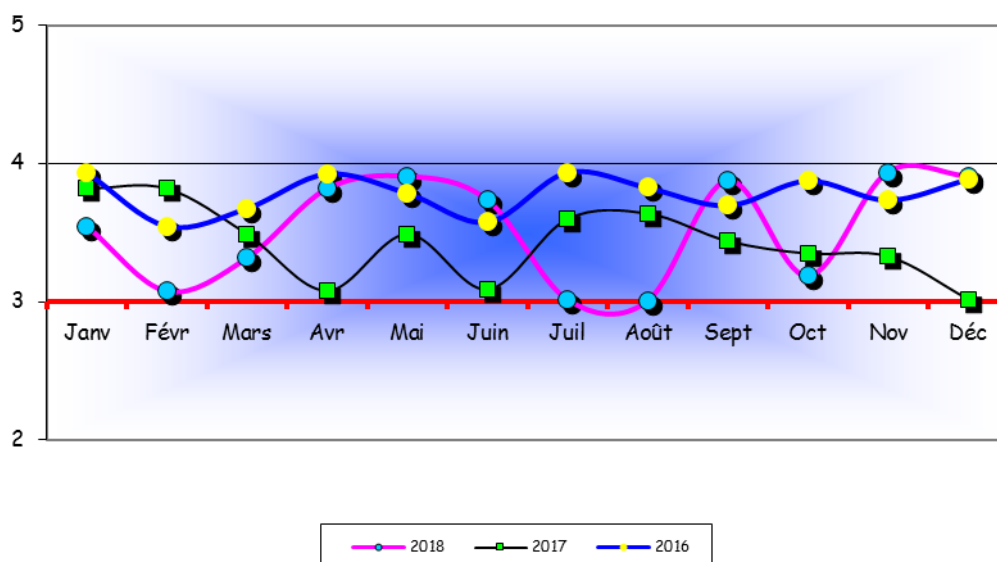
5	Entretien de grande qualité qui ne se limite pas à l'essentiel mais qui est attentif aux moindres détails
4	Entretien de bonne qualité. Equipement propre dans l'ensemble
3	Entretien de qualité moyenne ; l'essentiel est juste assuré
2	Entretien de qualité insuffisante
1	Entretien de mauvaise qualité qui ne donne pas une bonne impression d'hygiène

Les résultats concernant la prestation de nettoyage effectuée par la société GSF font observer une amélioration constante confirmée au cours de cet exercice.

Globalement les interventions concernant 2017 se sont avérées très correctes notamment en raison d'une très bonne réactivité de la part de l'entreprise .

- 2016 : 3,71
- 2017 : 3,80
- 2018 : 3,53

Le maintien de ces dispositions s'effectuent à travers de régulières tables rondes organisées avec le titulaire du marché afin d'obtenir une plus grande régularité et une meilleure constance dans la qualité des prestations apportées à l'équipement.



A travers les analyses d'eau mensuelles effectuées par l'Agence Régionale de Santé, un suivi et une attention toute particulière sont portées à l'évolution du taux de chloramines dans les bassins .

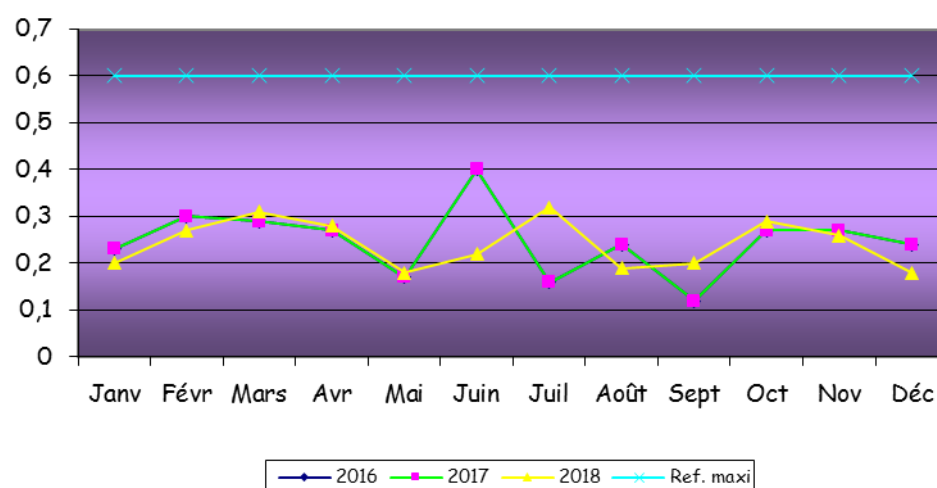
Cet indicateur permet de vérifier la bonne qualité de l'eau mais également d'apprécier le niveau confort de la clientèle ainsi que celui du personnel en charge de la surveillance.

La palier à ne pas dépasser préconisé par l' ARS est au seuil de 0,6mg/l.

Le traitement à l'ozone de l'eau des bassins permet malgré une fréquentation élevée de maintenir un niveau largement inférieur à ce seuil .

La moyenne annuelle pour l'ensemble des bassins (polyvalent, boule à vague, apprentissage, patageoire), reste faible et très stable pour ces trois dernières années et ce malgré des fréquentations très élevées:

- 2016 : 0,28 mg/l
- 2017 : 0,33 mg/l
- 2018 : 0,24 mg/l



3.2 Evolution des prestations, fréquentation et sécurité

- **Evolution des prestations (quantités, horaires...)**

Fonctionnement et organisation du service :

En période scolaire la piscine est ouverte 7j/7, de 8h à 22h15 le lundi, de 8h à 23h du mardi au vendredi , le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 20h, soit un potentiel effectif de 95,25h. En période de petites vacances scolaires, les ouvertures se déclinent du lundi au vendredi de 9h à 23h, le samedi et le dimanche de 9h à 20h soit un potentiel effectif de 81 h.

Durant les vacances d'été une fermeture supplémentaire pour des raisons d'hygiène et de sécurité est organisée de 17h à 17h30 pour une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 79,75h.

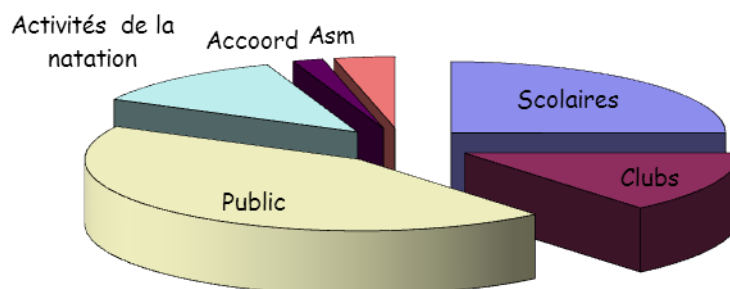
Les clubs et associations sportives sont accueillis de façon exclusive le lundi de 12h à 14h et de 17h à 22h15, mais également le mardi de 12h à 14h, le mercredi de 8h à 9h30 ainsi que le samedi de 9h30 à 15h (concomitement avec les activités de cours de natation et d'aquagym de NGE).

Nous encadrons le lundi de 17h15 à 18h15 ainsi que le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 14h à 16h l'animation sportive pour des groupes de 8 à 10 enfants en difficulté avec le milieu aquatique sur des créneaux partagés soit avec des clubs, soit avec des cours NGE ou soit en séance public.

Hors vacances scolaires, des créneaux spécifiques, avec les usagers, sont attribués aux centres Accoord le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi avec l'ASM (animation sportive municipale) de 15h à 16h et ce sans prise en charge par les MNS de l'établissement.

Pendant les vacances scolaires, cet accueil s'effectue du lundi au vendredi de 10h30 à 11h30 parallèlement à une ouverture publique.

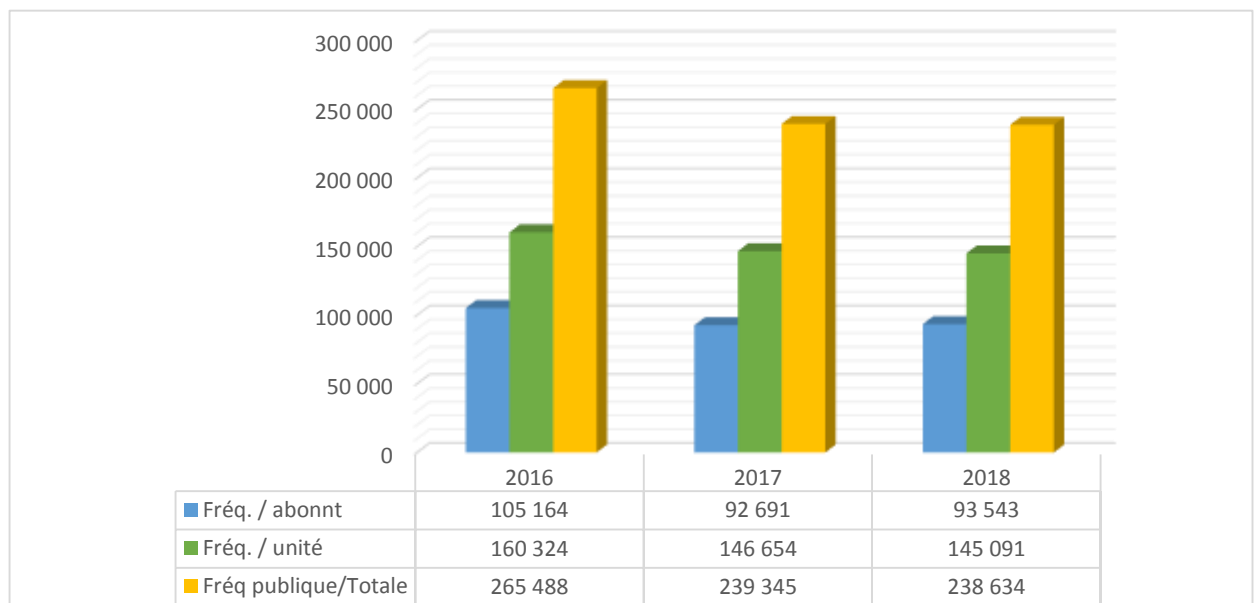
Les activités de natation dispensées par NGE se déroulent du mardi au vendredi de 20h à 20h40 (aquagym, cours d'apprentissage adultes) et le samedi de 8h30 à 15h (bébés dans l'eau, cours de perfectionnement adultes, aquagym, cours enfants, jardin aquatique), soit un volume hebdomadaire de 12,18h.



• Suivi de la fréquentation

- La fréquentation publique totale pour l'année s'élève à 238 634 entrées et fait apparaître une baisse de - 0,3% par rapport à 2017 (239 345 entrées).
- Ce chiffre reste stable par rapport à n-1 et confirme le niveau moyen de fréquentation attendu au regard des nouveaux établissements ouverts ces dernières années dans l'environnement géographique (Treillières, Nord /Erdre).
- Dans la typologie des entrées, on observe la même stabilité avec -1% de fréquentation que ce soit en unitaires ou en abonnés .
- Dans la répartition de la fréquentation, on constate que la part attribuée aux entrées publiques 60% par rapport aux abonnés 40% reste stable d'une année sur l'autre.
- Dans la part attribuée aux abonnés, 88% des usagers sont Nantais et 12% sont extérieurs à la VDN .

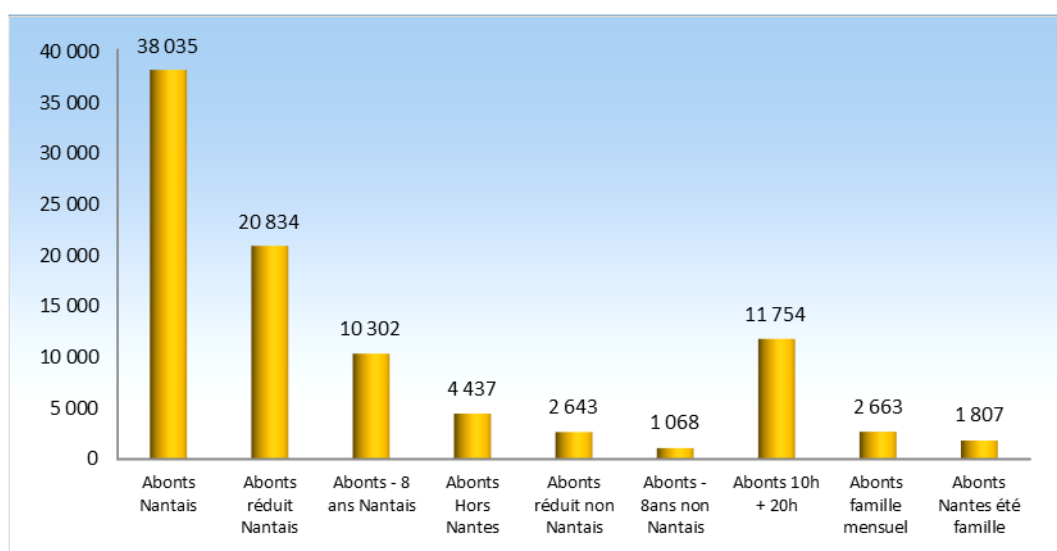
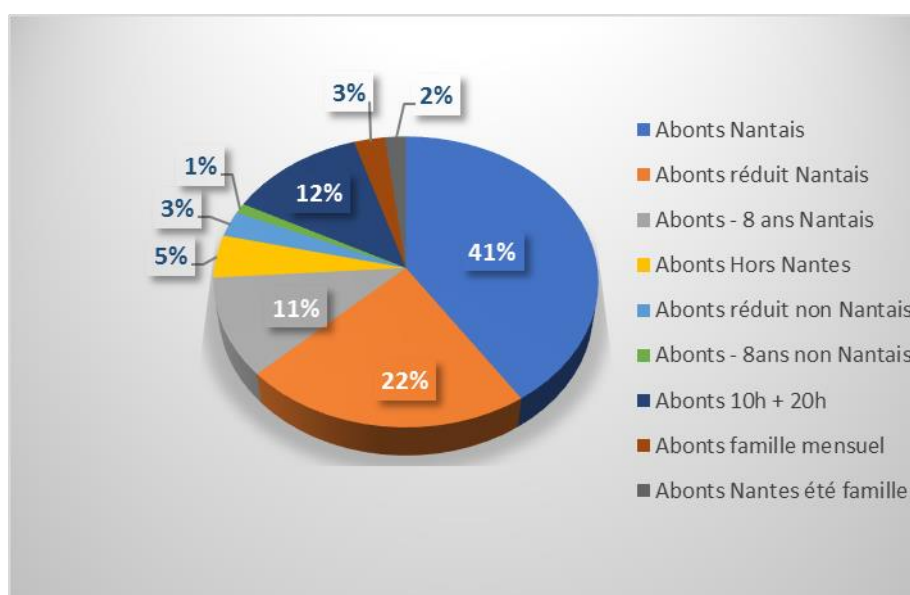
Dans la part attribuée aux abonnés, 88% des usagers sont Nantais et 12% sont extérieurs à la VDN .

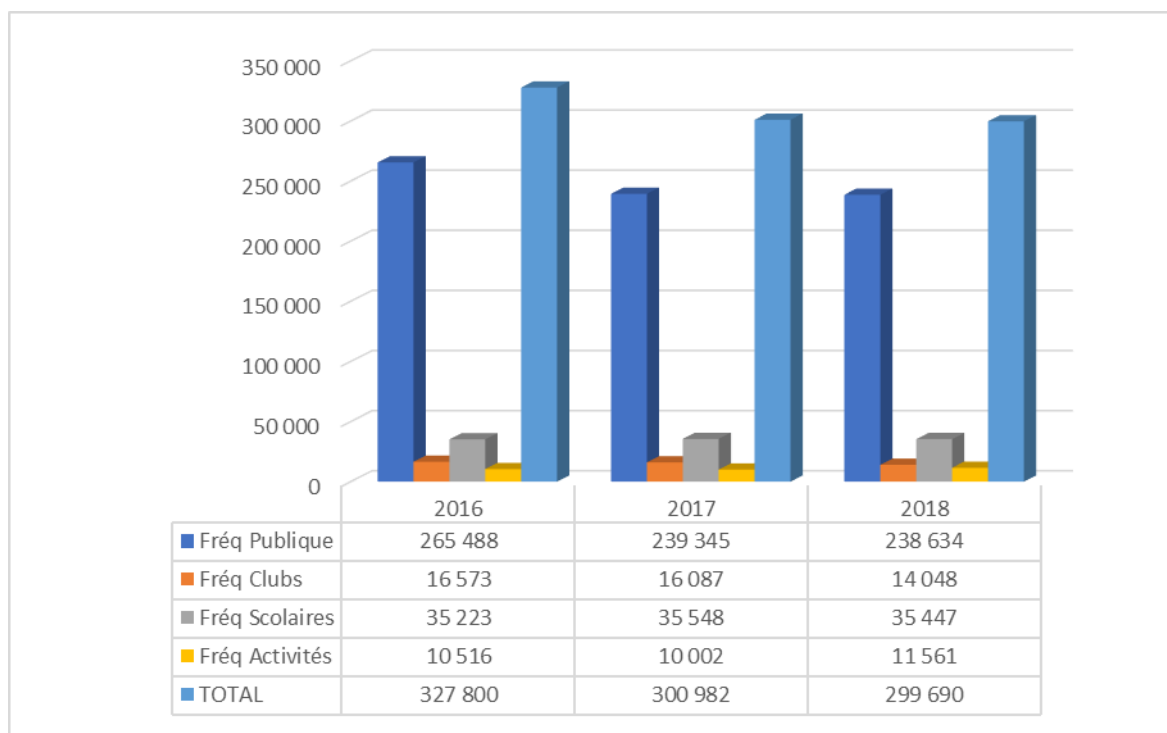


Les nombres de passages concernant les abonnements varient par rapport à 2017 en fonction des diiférentes formules proposées.

- Abts adulte Nantais : -1,2%
- Abts adulte Hors Nantes : - 1,2%
- Moins de 8 ans Nantais : + 3,9%
- Moins de 8 ans Non Nantais : - 12,3%
- Abts réduit Nantais : + 5,4%
- Abts réduit Non Nantais : - 1,2%
- Abts horaires 10h & 20h : - 3,3%
- Abts Famille mensuel : + 20,8%
- Abts Nantes été famille : +57,54%

Répartition des passages abonnements

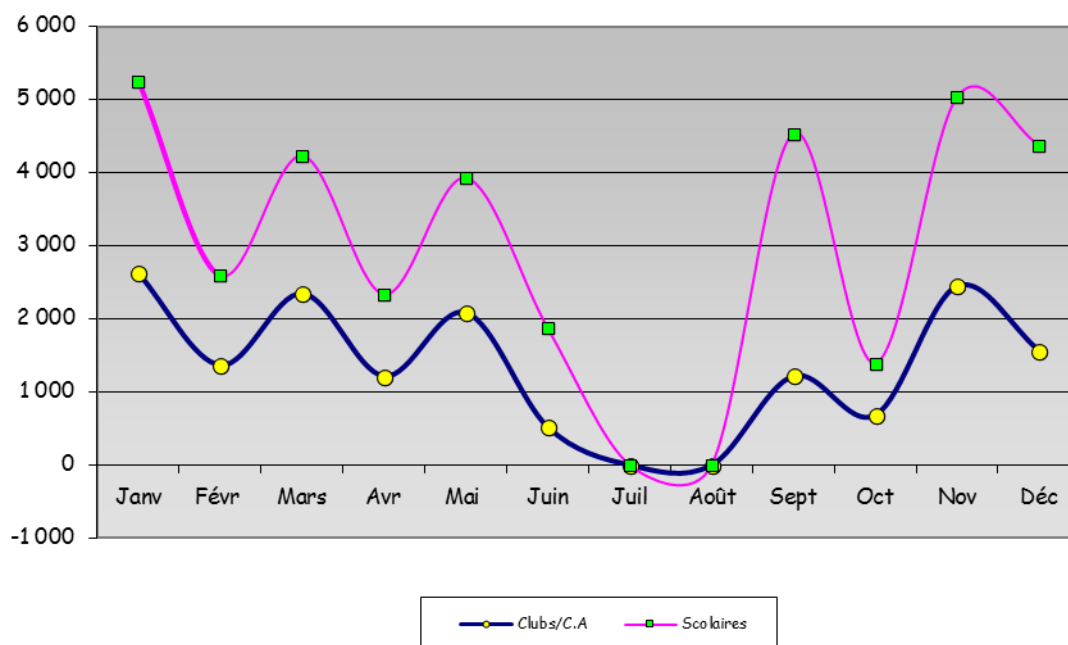




La fréquentation totale (tous publics confondus) s'élève à 299 690 entrées en baisse de - 0,41% par rapport à n-1.

La répartition de cette évolution varie en fonction des différents types de public :

- Fréq Publique : - 0,29%
- Fréq Clubs/Assos : -12,70%
- Fréq Scolaires : -0,28%
- Fréq Activités : +15,5%



Les activités de la natation (aquagym, natation enfants & adultes, bébés dans l'eau, jardin aquatique) ont atteint le nombre total de 607 inscrits pour un potentiel de 660 places (92% du taux de remplissage).

Une baisse importante des inscrits est observée au niveau de l'activité BB dans l'eau. Celle-ci peut s'expliquer à travers la courbe des naissances avec une baisse de la natalité les deux années précédentes.

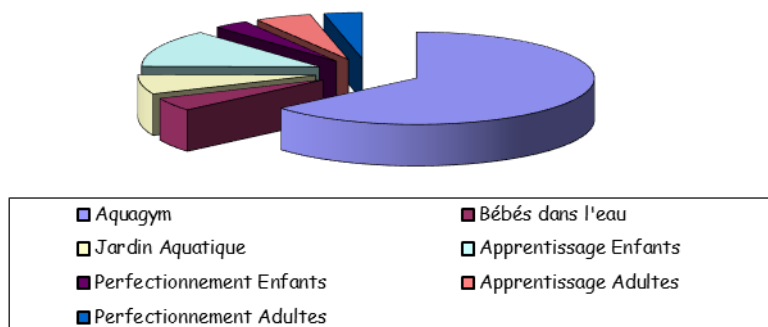
La réorganisation des créneaux horaires le samedi a permis d'optimiser le potentiel d'accueil des cours en supprimant un créneau à 13h15 peu « porteur » pour le déplacer à 12h30, horaire plus accessible.

En remplacement de ce créneau, un groupe supplémentaire de jardin aquatique a été créé afin de répondre à une forte demande pour cette activité.

Sur les 15 créneaux d'aquagym proposés du mardi au samedi, seuls deux, le samedi à 13h & 13h45, sont incomplets et ce malgré une tarification plus attractive (- 20€ par abonnement).

Concernant les autres activités, le nombre d'inscrits a été volontairement diminué ou contrôlé afin de garantir une meilleure approche pédagogique.

	2016	2017	2018	Evol. 18/17
Aquagym	368	387	393	+ 6
Bébés ds l'eau	60	28	60	+ 32
Apprentissage Enfts	80	80	77	- 3
Apprentissage Adlts	32	31	25	+ 6
Perfectionnement Enfts	21	19	18	+ 1
Perfectionnements Adlts	21	21	19	+ 2
Jardin Aquatique	41	41	41	-
TOTAL	623	607	633	+ 26



• Synthèse des enquêtes de satisfaction menées

Aucune enquête de satisfaction n'a été diligentée en 2018.

La sécurité, l'hygiène et les accidents :

• Respect des normes légales et contractuelles

Les contrôles obligatoires sont suivis par le Pôle technique de NGE ; Ceux-ci concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques réalisée par la Socotec
- La vérification des installations de gaz est réalisée par la Socotec
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société Dalkia
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions) avec la société Fee
- Un contrat de maintenance porte automatique avec la société Fresnais
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société Thyssenkrupp
- Un contrat de maintenance toboggans avec la société Power Composite
- Un contrat de maintenance des bassins avec la société Myrtha Pools

• Problèmes relatifs au maintien de l'ordre

En raison des affluences constatées sur le site des agents de sécurité (Lynx assistance) assurent la tranquillité des usagers ainsi que celle du personnel .

Aucune difficulté notable n'a été constaté durant l'exercice.

- **Nombre et nature des incidents**

Aucun incident majeur n'a été constaté sur la période.

- **Moyens de secours mis à disposition**

Les moyens de secours mis à disposition à la piscine du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Oxygénothérapie
- DSA (défibrillateur)
- Aspirateur de mucosités équipé de sondes
- Masques à oxygène
- Attelles, colliers cervicaux
- Extracteur, immobilisateur de rachis
- Brancard, lit d'infirmier, plan dur équipé
- Boîte à infirmerie
- Ligne téléphonique directe pompiers
- Alarmes internes (buzzer)
- Téléphones urbains

- **Rapport des commissions de sécurité**

Une commission de sécurité triennale a été diligentée le 30/11 /2018.

3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

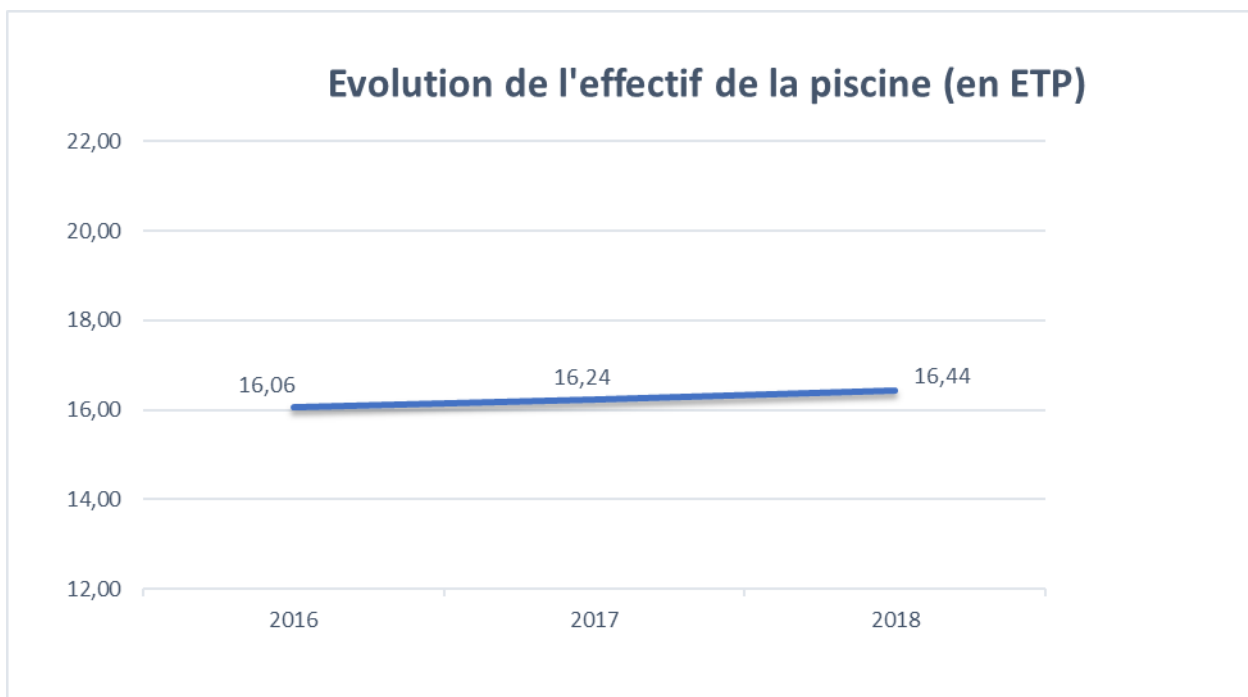
- **Description du personnel attaché à la délégation**

L'évolution de l'effectif reste stable par rapport à 2017.

Au 31.12.2018 ;

- 1 Responsable piscine (cadre)
- 1 Adjoint au responsable (agent de maîtrise)
- 12 Maîtres Nageurs dont 2 chefs de bassins (agent de maîtrise)
- 5 agents d'entretien et d'accueil (employés)

Depuis le mois juillet 2018 un surveillant aquatique a démissionné et n'a pas été remplacé poste pour poste.



A compter de 2015, le calcul des ETP moyen sur l'année s'effectuera en fonction de la ventilation prise en compte pour la paie de chaque salarié et retraitera:

- les entrées et sorties
- les congés maternité, parentaux, sans solde > 30 jours
- les absences pour maladie > 30 jours
- les CIF
- les contrats de professionnalisation
- les CDI (heures réellement travaillées)

3.4 Les rendements et la productivité :

- **Modernisation et amélioration des équipements**

Une paroi de sécurité vitrée a été installée dans l'aquafrien du Petit Toboggan afin d'éviter tout risque de chute dans le bassin..

- **Certifications obtenues pour des activités relatives à la délégation**

Aucune certification n'a été sollicité durant cette année.

- **Mises en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)**

- La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquagloss » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.

- **Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances du service ainsi que les économies réalisées**

Les réclamations et contentieux :

- **Modalités de réclamations offertes aux usagers**

Les réclamations s'effectuent par l'intermédiaire des mains courantes, de courriers tant papiers qu'électroniques.

Elles sont traitées en fonction des doléances et d'après les rapports du personnel (si nécessaire), soit par le responsable d'exploitation soit par le service commercial.

- **Analyse et suivi des réclamations et des contentieux**

Les demandes les plus récurrentes concernent des attentes liées au fonctionnement de l'établissement :

- Températures (bassins, vestiaires)
- Horaires d'ouvertures
- Fonctionnements des toboggans ou des animations aquatiques
- Organisation des lignes de natation.....

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

Les relations avec les utilisateurs :

• Accidents

Aucun accident notable n'a été constaté sur la période. Les interventions sur la période se déclinent comme suit :

- 14 Malaises dont 2 nécessitant une évacuation
- 14 chutes diverses dont 3 nécessitant une évacuation

Le nombre d'interventions lié à la bobologie ou à des chocs ou douleurs diverses traité à l'infirmerie s'élève à 11.

Pour une partie d'entre elles, un appel au médecin régulateur du SAMU a été effectué sans évacuation par une ambulance (les personnes sont rentrées seules ou accompagnées d'un parent, ami ou professeur).

L'ensemble des autres traitements a consisté à soigner des coupures et saignements divers (nez, doigts, pieds.....).

• Animations particulières

Le programme d'animations élaboré pour l'année se décline sous deux formes , l'un s'intégrant dans une démarche globale Petit Port :

- Fête du Petit Port
- Fête au campus
- Halloween

l'autre, dans une approche spécifique piscine :

- Baptêmes de plongée (enfants / adultes)
- Initiation aux palmes et monopalmes
- Apnées ludiques
- Découverte aquagym
- Matinales
- Nocturnes à thème musicale
- Nocturnes colorées

La majeure partie de ces animations sont surveillées ou encadrées par des Maîtres Nageurs, des surveillants aquatiques ou des moniteurs de plongée.

La planification de ces activités est au rythme de deux par mois en dehors des vacances scolaires.

• Contentieux

Un contentieux est en cours, il concerne la déformation des vitrages situés dans le coin beauté ainsi que le long de la plage « détente ».

Dans l'attente de la résolution de ce dossier ces zones ont été sécurisées et renforcées par des panneaux de bois.

• Marketing et communication

Produits «Forme et détente» : distinction des cours de natation et des cours d'aquagym.

Dépliant cours de natation :

1 4X3, 50 A3, 480X120, 7 120X176, 20 000 dépliantes.

Dépliantes aquagym 8 120 X 176, 50 A3, 480X120, 20 000 dépliantes.

Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, site internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine partenaires, équipements NGE...

Edition d'un livret d'accueil « bébés dans l'eau »

Edition d'un livret de natation scolaire

Déclinaison des tarifs 2017 sous format flyer et affiche A3.

Animations semestrielles

Janvier à juin 2017

Calendrier semestriel des soirées, animations mensuelles, 10 000 dépliant, 14X3,4 80X120, 15 120X176, 60 A3.



Septembre à décembre 2017

Calendrier semestriel des soirées, des animations mensuelles. 10 000 dépliant, 1 4 X 3, 4 80x120, 15 120 X 176, 60 A3.



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...

Création d'affiches A3 spécifiques + visuels pour les écrans LCD pour les soirées de la piscine (exemples : soirée zen, baptême de plongée, apnée ludique...)



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...



PISCINE DU PETIT PORT	A compter du 04/09/2017
	Euros TTC
Tarifs Public TTC	
Entrée - Adultes	4,50
Entrée - Tarif Réduit	2,90
Entrée - Enfants (- 8 ans)	1,40
Abonnements 5 entrées / 50 pnts	
Adultes / Nantais	18,00
Adultes / Nantais Tarif réd	12,00
Enfants / Nantais (- 8 ans)	5,50
Abonnements 10 entrées / 100 points	
Adultes / Nantais	35,00
Adultes Nantais Tarif réd	24,00
Enfants / Nantais (- 8 ans)	11,00
Abonnements 20 entrées / 200 points	
Adultes / Nantais	64,00
Adultes / Nantais Tarif réd	41,60
Enfants - 8 ans / Nantais	21,50
Adultes / Non Nantais	77,00
Adultes / Non Nantais Tarif réd	48,50
Enfants - 8 ans / Non Nantais	24,60
	44,00
Abonnements Famille	24,00
Nantais / mois	
Nantais tarif réduit/mois	32,00
	22,50
Abonnements Entreprises - Vente 10 cartes minimum	11,00
Carte 10 entrées / Adulte	
Carte 10 entrées / tarif réduit	29,50
Carte 10 entrées / Enfants - 8 ans	51,90
Abonnements à l'heure :	
Carte 10 heures	
Carte 20 heures	4,00
Perte de carte abonné	

WEB

Mise à jour régulière du **site internet** www.piscine-nantes.fr

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- **Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers**

Tarifications des activités NGE 2017/2018 en € TTC :

Activités	Tarifs	
Bébés dans l'eau	220€	225€
Jardin Aquatique	265€	270€
Apprentissage Enfants	225€	230€
Apprentissage Adultes	265€	270€
Perfectionnement Enfants	230€	235€
Perfectionnement Adultes	265€	270€
Aquagym (30 cours)	265€	270€
Aquagym (60 cours)	420€	425€
Aquagym (30cours/12h30-13h10)	245€	250€

Le principe de continuité du service public :

- **Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)**

Comme imposé par la réglementation la piscine a subi deux arrêts techniques pendant l'année :

- du 19/03 au 25/03 inclus
- du 01/10 au 07/10 inclus

Ces fermetures sont l'occasion de réviser l'ensemble des éléments techniques de l'établissement (filtres, pompes réseaux, toboggans....) de remettre en état et les bassins (nettoyage, réparation des fuites) mais également les sanitaires et les vestiaires (joints, carrelage).

- **Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)**

Hormis les fermetures ponctuelles d'une à trois heures maximum, liées à des contraintes d'hygiène (pollutions excrémentielles, vomissements...) ou à des problèmes techniques (taux de chlore ou de PH insuffisants....) la piscine n'a pas été confrontée à des difficultés particulières.

Les fermetures intempestives constatées sont de trois ordres :

- Pollution excrémentielle : 15 reprises (la majorité dans le PB)
- Pollution par vomissement : 2 reprises (Petit Bassin)
- Problème technique : 15 reprises (Pb chlore combiné, dosages insuffisants).

Le respect du principe de transparence :

- **Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)**

Les tarifs sont affichés à l'entrée de l'établissement. Des flyers concernant les différentes activités et animations sont à disposition, ainsi qu'un standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h & 14h à 16h30.

- **Existence d'un site internet dédié à la délégation**

Site internet libre accès pour notre clientèle : www.nge-nantes.fr

- **Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers**

C - Les salles sportives

1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

Les nouvelles salles sportives ont ouvert leurs portes le 4 septembre 2017 après un an de travaux. Elles se composent :

- une salle de combats de 406 m²,
- une salle d'escrime de 554 m²,
- une salle de boxe de 297 m²
- une salle d'expression corporelle et de gymnastique douce de 230 m²
- une salle de musculation de 102 m²

À celles-ci s'ajoutent des locaux de stockages, des salles de convivialité, des bureaux, des blocs sanitaires et des vestiaires, une infirmerie.

4,1 M€ (HT) ont été consacrés pour les aménagements de ces espaces financés par une subvention Ville de Nantes à hauteur de 3,5 M€ et une reprise des provisions de Grosses Réparations de 0,6 M€ par NGE.

C'est le service des sports de la Ville de Nantes qui assure la planification des créneaux.

Il faut noter que lors de la commission de sécurité d'ouverture, la demande a été faite d'avoir un deuxième agent SSIAP 1, lorsque les salles sont en fonctionnement.

La fréquentation globale 2018 s'élève à : **39 793** entrées

Elle se compose de **34 323** entrées clubs et de **5 470** entrées scolaires.

Cumul mensuel des fréquentations 2018 par salles					
Arts martiaux	Escrime	Boxe	Expressions corporelles	Musculation	TOTAL
17 651	5 201	11 931	4 126	884	39 793

2. Le compte de résultat

Salles sportives	2017		2018		Variation 2018/2017
	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	64,0		152,1		137,8%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		
Total Produits	64,0		152,1		137,8%
Achats de m/ses / autres	12,4		-1,7		-113,3%
Charges Externes	24,6		78,8		220,6%
Impôts et Taxes	-5,2		-6,1		16,8%
Frais de siège et SGPP	10,0		42,5		323,0%
Frais Généraux affectés					
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	1,7		0,0		-100,0%
	0,0		0,0		
Total Consommations	43,5		113,5		160,7%
VALEUR AJOUTEE	20,4	0,0	38,6	0,0	88,8%
Frais de Personnel	0,0		0,0		
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	20	0,0	39	0,0	88,8%
Dotations Amort. & Provisions	0,1		25,2		25465,8%
RESULTAT D' EXPLOITATION	20,3	0,0	13,4	0,0	-34,2%
Charges Financières	0,0		0,0		
Résultat Exceptionnel	0,0		0,0		
RESULTAT NET -1-	20,3	0,0	13,4	0,0	-34,2%
Redevance à la collectivité	0,0		6,8		
RESULTAT NET -2-	20,3		6,6		-68%